



M. Gilles Asselin explique comment il s'est débarrassé des deux individus venus lui faire un mauvais parti suite à sa mise en candidature aux élections municipales à Saint-Emile.

Saint-Emile: candidat à l'échevinage victime d'agression à main armée

par Louis TANGUAY

Victime d'une agression à main armée, quelques heures après avoir posé sa candidature en vue de l'élection municipale de dimanche prochain à Saint-Emile, M. Gilles Asselin est déterminé à ne pas céder à l'intimidation.

Car il est certain que quel qu'un dans l'entourage de ses adversaires politiques a poussé ses agresseurs à tenter de lui faire un mauvais parti, dimanche soir.

C'est pourquoi il veut aller au fond de cette affaire et n'a pas du tout l'intention de retirer sa candidature.

Au cours d'une entrevue, hier, il a raconté comment les événements se sont déroulés.

En rentrant chez lui, dimanche après-midi, il a d'abord constaté que la porte de sa maison avait été enfoncée à coups de pieds.

Après avoir rapporté ce méfait à la police, il n'y apporta pas tellement d'importance mais téléphona quand même au maire sortant, M. René Lafond pour lui

dire qu'il le croyait en mesure de faire cesser ce genre d'intimidation.

Une heure plus tard, deux individus, se présentant chez lui, l'un d'eux portant un revolver à la ceinture et un bâton de baseball à la main.

Pendant que ce dernier tenait Mme Asselin et un autre témoin en respect avec son arme, l'autre tenta de battre M. Asselin, qui lui rendit ses coups.

Mais profitant d'un moment d'inattention de l'agresseur armé, Mme Asselin en profita pour aller chercher un fusil de chasse dans une chambre voisine.

Avec cette arme que venait de lui tendre sa femme, M. Asselin a ensuite réussi à repousser ses agresseurs vers la porte en s'en servant de plus comme d'un bâton.

Ce n'est qu'une fois les deux intrus évincés que le seul coup de feu de l'histoire aurait été tiré.

Un voisin alerté par un des enfants Asselin, se dirigeait vers la maison quand il se

retrouva face aux deux individus et leur servit de cible, avant qu'ils ne disparaissent après avoir manqué leur coup.

M. Asselin se dit surtout surpris que ses agresseurs aient été au courant du contenu de la conversation qu'il avait eue avec M. Lafond.

Par contre, il affirme avoir déjà reçu des menaces de la part du maire qui s'adressait alors à lui en tant que président de la ligue des citoyens.

M. Asselin a démissionné de ce poste pour se porter candidat dans le quartier numéro 4. Il s'est engagé dans cette élection avec une équipe qui présente un opposant au maire sortant et des aspirants aux deux autres postes de conseiller mis en cause.

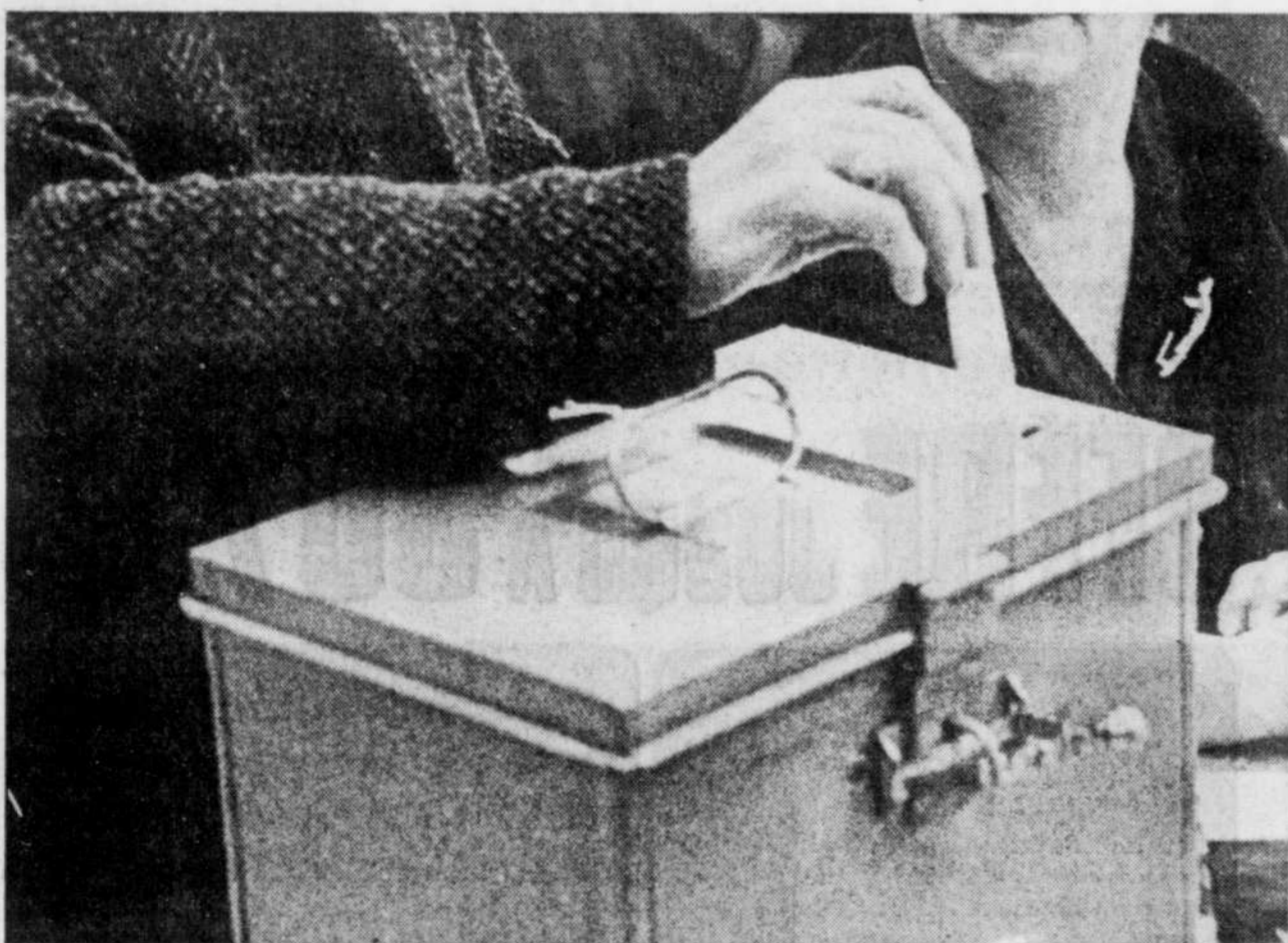
Il croit par conséquent que quel qu'un au sein de l'organisation adverse a voulu l'empêcher de continuer la lutte et il se promet de savoir qui.

Il veut pas ailleurs faire la preuve que l'intimidation n'a plus sa place à Saint-Emile.

les élections municipales... les élections municipales... les é

Les élections municipales de dimanche prochain ne promettent, dans l'ensemble, rien de spectaculaire, mais la lutte sera cependant chaude et parfois savoureuse, dans certaines des quelque 150 municipalités desservies par LE SOLEIL, dans les régions de l'Amiante, Bas-Saint-Laurent, Gaspésie, Charlevoix, Chaudière, Lotbinière, Côte-Nord, Côte-du-Sud, Grand-Portage, Portneuf et Rivé-Sud.

Nos journalistes: Paul-Henri Drouin, Gilles Ouellet, Réal Laberge, Gilles Pépin et Fortunat Marcoux, de même que nos collaborateurs dans ces régions, J.-Thérèse Legendre et Gérard Rochette, nous brosent un tableau de la situation telle qu'elle se présente dans les diverses municipalités à la suite des mises en candidature de la fin de semaine dernière.



Voter, c'est un droit, mais c'est aussi un devoir que des milliers de citoyens seront appelés à remplir dimanche prochain dans diverses municipalités du Québec.

Amiante

Election à la mairie de Thetford Mines: neuf maires sur onze réélus ou élus; contestation générale à Irlande-Sud; seulement deux femmes en lice, toutes deux à Leeds, siège vacant à East Broughton.

Tels sont les principaux points saillants de la présentation des candidats qui a eu lieu, en fin de semaine dernière, dans la région de l'Amiante, en vue des élections municipales de dimanche prochain.

Thetford Mines: il y aura élection à la mairie et à deux sièges de conseillers.

Deux candidats convoient le poste de maire laissé vacant par M. Louis-Philippe Boucher. Il s'agit de M. Maurice Côté qui a abandonné son siège de conseiller dans le quartier no 1, et M. Lorenzo Saint-Pierre.

Par ailleurs, il y aura élection à deux sièges de conseillers. Au siège no 2, dans le quartier no 2, la lutte se fera

entre MM. Robert Croteau et Yvan Croteau. Trois candidats aspirent au siège no 2, dans le quartier no 4. Il s'agit de MM. Réginald Lafrance, Roland Tardif et Michel Lacasse.

Ont été réélus sans opposition, MM. Denis Rousseau, au siège no 1, dans le quartier no 2, Ulric Bourgault au siège no 2, dans le quartier no 1, et Roch Perreault, au siège no 1, dans le quartier no 4. Ce dernier avait un opposant, M. Georges Morin, mais celui-ci s'est désisté.

Les nouveaux venus sont MM. Henri Therrien, au siège no 1, dans le quartier no 1, Yvon Meilleur, au siège no 2, dans le quartier no 3, et Ronald Samson, au siège no 1, dans le quartier no 3. M. Jean-Claude Lisée, a retiré sa candidature à ce dernier siège.

Quatre conseillers sortants n'ont pas demandé le renouvellement de leur mandat. Il s'agit de MM. Paul Martineau, Gérard Clavet, Lauréat Jacques et Lionel Lessard.

Pontbriand: Le maire Gérard Carrier a obtenu un renouvellement de mandat, de même que les conseillers Roger Landry et Jean-Louis Bolduc. M. Gérard Nadeau a

Thetford-Sud: M. Lorenzo Saint-Cyr a été élu maire en remplacement de M. Denis

Harvey. MM. Roch Thériault et Roland Marceau ont été élus conseillers, succédant à MM. Jean-Marc Aubut et Lévis Poudrier. Au siège no 5, il y aura élection entre MM. Eddy Auclair, sortant, et Ronald Grégoire.

Robertsonville: M. Fernand Lehoux a été réélu maire, de même que M. Bernard Nadeau au poste de conseiller. Les conseillers sortants Armand Rouleau et Antoine Raby ont été réélus. M. Louis Lachance et Paul-Aimé Jacques.

Sacré-Coeur-de-Marie: Le maire Ghislain Lachance a été réélu, ainsi que le conseiller Armand Turgeon. Les conseillers sortants Armand Rouleau et Antoine Raby ont été réélus. M. Louis Lachance et Paul-Aimé Jacques.

Saint-Méthode: Les conseillers sortants Paul-Aimé Perreault et Camille Poulin ont été réélus.

Pontbriand: Le maire Gérard Carrier a obtenu un renouvellement de mandat, de même que les conseillers Roger Landry et Jean-Louis Bolduc. M. Gérard Nadeau a

été élu en remplacement de M. Raoul Fillion.

Rivière-Blanche: Tous les candidats sortants ont été réélus. Il s'agit du maire Lucien Sylvain et des conseillers Léo Couture, Réjean Houde et Michel Nadeau.

Saint-Pierre-de-Broughton: Les conseillers Lionel Sylvain et Raymond Custeau ont accepté un nouveau mandat.

Saint-Ferdinand d'Halifax: Seul candidat sortant, le maire Onil Cantin a été réélu.

Irlande-Sud: Il y aura élection à tous les postes. Le maire sortant Gérard Proulx affrontera M. Yvan Charpentier, tandis que les conseillers sortants Laurent Demers, Marcel Dubois et Albert Gagnon feront face à MM. Denis Nicol, Jacques Lessard et Jacques Girard.

Coleraine: Pas d'opposition pour le maire Ernest Bégin et le conseiller Bertrand Tardif. M. André Camiré a été élu conseiller, prenant la relève de M. Philémon Laprise. Il y aura élection entre le conseiller sortant Jean-Yves

Parent et M. Claude Eilodeau.

East Broughton: Le maire Robert Vachon et le conseiller Lucien Chabot ont été réélus. M. Antonio Jacques a été élu en remplacement de M. Benoit Jacques. Le siège abandonné par le conseiller Pierre Rodrigue est resté vacant, faute de candidat intéressé à prendre la relève.

Leeds: Le maire Roland Pomerleau a accepté un autre mandat. Le conseiller sortant Gérard Nadeau a laissé sa place à M. Leonard Payeur. Il y aura élection entre M. Clément Bolduc, sortant, Mme Denise Bolduc et Adrien Gosselin, d'une part, et M. Emilien Trépanier, sortant, Mme Gisele Tardif et M. Grégoire Ouellet, d'autre part.

Bas-Saint-Laurent et Gaspésie

Amqui: A Amqui, trois candidats s'affronteront à la mairie, soit MM. Bertin Beaupré, Georges-H. Côté et Sylvio Bérubé.

Gaspé: Il y aura élection à la mairie entre MM. Robert Pigeon et Ubald Roy, pour remplacer le maire démissionnaire M. Philippe Roy. Sauf pour le siège 1, où M. Gérard Dupuis a été réélu, et pour le siège 3, où M. Elphège Huet a été nommé sans opposants, tous les autres postes de conseillers seront contestés. Au siège 2, M. Jean-Marie Boulet s'opposera à M. Maurice Michel; au siège 4, M. Célestin Fournier aura comme opposants MM. Marc Riffou et Tait Terry; au siège 5, Mme Yvette Bossé fera la lutte à M. Paul-Emile Lapière; au siège 6, M. Charles R. O'Brien aura comme opposants MM. Gaul Ambrose et Weston White.

Mont-Joli: Pour succéder à M. Dan Janelle, il y aura élection au siège 5 entre MM.

Jean-Baptiste Chrétien et J.-Yves Samson. Le poste de maire, occupé par M. Odilon Gagnon, n'est pas sujet à changement, cette année.

Perce: Le scrutin se fera à presque tous les échelons, à Perce. A la mairie, Me Pierre Mélançon s'opposera au Dr Yvon Gaudreault. Au siège 1, MM. Tréfilé Hammond et J.-Pierre Lepage s'opposent à M. André Méthot. Le siège 2 sera contesté par Mme Doris C. Keighan et M. Augustin Rihel. Au siège 3, cinq candidats se feront la lutte, soit MM. Ignace Bourget, Marc Bourget, Gérard Caron, Albert Faubert et Paul Sweetney. Au

siège 4, M. Owen Bouchard fera face à M. Jean-Eudes Stevens. Au siège 5, M. René Pitre aura MM. Léopold Beaudin et Grant Budd comme opposants. Seul M. Adrien Plourde a été réélu sans opposition au siège 6.

New-Carlisle: M. Guy Cou-

lombe a été réélu à la mairie, de même que les conseillers, MM. Gerald Imhoff, Maurice Babin et Cyrus Journeaux.

Bonaventure: Tous les administrateurs dont le poste venait à échéance ont été réélus sans opposition, soit M. Judas Forêt, à la mairie, et MM. Jean-Charles Harbour, Fernand Bourdage et Elzéar Henry, comme conseillers.

Carleton: Un seul poste était vacant, auquel M. Léopold Johnson a été nommé sans opposition. M. François-Xavier Lavoie reste maire.

Paspébiac: Trois candidats, MM. Cyrille M. Aspirat, Aldéric Castilloux et André Huard, brigueront la mairie laissée vacante par M. Joseph Rivard. Par ailleurs, M. Lévis Loisel a été réélu au siège 4, tandis que MM. Maurice Duguay et René J.A. Huard se feront la lutte au siège 2, et MM. Georges Huard et Léonard H. Joseph, au siège 5.

VENTE ÉVITEZ LES DÉLAIS
COMMANDEZ MAINTENANT
et ÉPARGNEZ

Offre spéciale pour sept jours

PORTES et FENÊTRES

EN ALUMINIUM HIVER-ÉTÉ AVEC MOUSTIQUAIRES
MODÈLES 1976

1 1/2" ou 2"

- 3 rainures
- Faites sur mesure
- Première qualité
- MAINT-D'OEUVRE et GARANTIE ÉCRITE de 5 ANS
- Fortes et durables
- Facilement enlevables de l'intérieur
- Verrouillage positif
- Fonctionnement facile
- Isolation impénétrable pour étanchéité parfaite.

• Choix de 9 couleurs

ACHETEZ MAINTENANT
PAYEZ EN FÉVRIER
PAS D'INTÉRÊTS

AUSSI: auvents,
revêtement en aluminium,
et fenêtres coulissantes panoramiques.

Dessins et fabriqués entièrement au Québec
par des Québécois pour nos climats rigoureux
EN TOUTE DIMENSION ET COULEUR

GARANTIE MORRIS
DEPUIS PLUS DE 50 ANS
MARCHANDISE GARANTIE OU
REMPLACÉE SANS FRAIS

DÉMONSTRATION
GRATUITE
à domicile
JOUR ET SOIR

Wm MORRIS & FILS

MTL, INC.

LE PLUS GRAND NOM DANS LE DOMAINE DES PORTES ET FENÊTRES

263 rue St-Paul, Qué. (CARRÉ PARENT)

692-2127

AUSSI TERMES FACILES

BOUCHERIE
R. VILLENEUVE

Spécialité **VIANDE**
PRIX DU GROS
POUR VOTRE CONGÉLATEUR
Tél.: 623-1405

1024, AV. BOURG-ROYAL
CHARLESBOURG-EST
ouest
POISSONNERIE

les élections municipales...les élections municipales...les é

Charlevoix

Dans Charlevoix, il y aura élections dans douze des vingt municipalités et deux femmes seront candidates dont une à la mairie des Eboulements.

Les municipalités où les maires et conseillers ont été élus par acclamation à la présentation des candidats sont les suivantes:

Saint-Irénée: le maire sortant M. Joseph-Edouard Boudreault a été réélu de même que le conseiller M. Roland Fortin. MM. Jean-Boch Bouchard et Gérald Cayer ont été élus.

Saint-Aimé-des-Lacs: tous les candidats sortants ont été réélus ce sont le maire M. Adélar Thivierge et les conseillers M. Hector Maltais, Paul-Henri Larouche et Jacques Godin.

Sainte-Agnès: le maire M. Eddy Néron et les conseillers MM. Lucien Simard, Noël Lavoie et Thomas-Louis Tremblay sortants ont tous été réélus.

Saint-Fidèle: le maire M. Vincent Lavoie sortant et les conseillers MM. Gérard Harvey sortant de charge, Paul-Aime Savard, Georges Gagnon ont été élus ou réélus.

Baie-Saint-Paul (paroisse): le maire sortant M. François Labbé a été réélu et les conseillers MM. Roland Dufour, Jean-René Bouchard et Rosaire Côté sortants ont été élus ou réélus.

Rivière-du-Gouffre: le maire sortant M. Georges Gagné a été réélu et les conseillers MM. Clément Tremblay, Luder Bradet sortants et Polycarpe Simard ont été réélus ou élus.

Saint-Joseph-de-la-Rive: M. Bruno Trudel, maire sortant, a été réélu et il en fut de même pour les conseillers sortants, MM. Hormidas Gagné, Claude Desgagné et Raymond Tremblay.

La Baleine de l'Île-aux-Coudres: le maire sortant M. Jacques Harvey a été réélu et les conseillers MM. Gérald Desbiens sortant, Marcel Desgagné sortant, et Léo Dufour ont été réélus ou élus.

Dans les douze autres municipalités, il y aura élections.

Baie-Sainte-Catherine: M. Joseph-Arthur Rochefort, maire sortant, sera opposé à M. Clément Savard. Il y aura lutte au siège no 1 entre MM. Gérard Foster sortant et Albert Bouliane, et au siège no 3 entre MM. Georges Poitras, Gérard Poitras et Claude Savard. Au siège no 2 M. Eadras Therrien a été élu par acclamation.

Saint-Siméon (paroisse): le maire sortant M. Gaudias Foster sera opposé à M. Yvan Dufour, et les conseillers MM. Gérard Foster sortant et Alain Lavoie au siège no 1, Simon Morneau sortant et Rosaire Tremblay au siège

no 3 se feront la lutte. M. Gérard Maltais sortant a été réélu au siège no 4.

Saint-Siméon (village): il n'y aura lutte qu'à la mairie alors que M. Liguori Savard sortant aura comme opposant M. Adrien Tremblay. Les conseillers sortants ont été réélus, ce sont MM. Rémi Mailoux, Claude Hébert et Richard Guérin.

Cap-à-l'Aigle: le maire sortant M. Gérard Dufour a été réélu de même que MM. Henri Aimé et Bruno Simard. Il y aura lutte entre MM. André Mailoux sortant et Jean Le Mouél au siège no 1.

Rivière-Malbaie: M. Alphonse Tremblay, maire sortant, fera la lutte à M. Joseph Perron, et au siège no 4 MM. Albert Bouliane sortant, Zoël Bouchard et Bertrand Gagné seront opposés. Il y a eu acclamation pour MM. Gaston Bouliane (Tancrede) et Georges A. Desbiens.

Notre-Dame-des-Monts: M. Alfred Simard, maire sortant, sera opposé à M. Lucien Guay. Il y aura lutte au siège no 1 entre MM. Roland Girard sortant et Georges-Henri Girard, au siège no 4 entre MM. Henri-Paul Boly sortant, Maurice Girard et Donat McNicoll, au siège no 6 entre MM. Jeannot Pilote sortant et Claude Lavoie.

Saint-Louis de l'Île-aux-Coudres: M. Conrad Harvey, maire sortant, aura comme opposant M. Fernand Dufour. Au siège no 1 MM. Joseph Bouchard sortant et Victorin Desgagné; siège no 2 MM. Lionel Dufour et Raoul Bouchard; siège no 3 MM. Léger Boudreault et Omer Harvey.

Saint-Bernard de l'Île-aux-Coudres: le maire sortant M. René Harvey a été réélu, et au siège no 6 M. Zélada Dufour a été élu. Se feront la lutte au siège no 2 MM. Louis Desmeules sortant et Jean-Claude Desmeules; au siège no 4 MM. Joseph Dufour (Martel) sortant et Horace Desgagné.

Petite-Rivière Saint-François: le maire sortant M. Aimé Racine fera la lutte à M. Antonelli Côté. Il y a eu acclamation de M. Martin Lavoie. Il y aura élection au siège no 5 entre MM. Roger Simard sortant et Réal Lavoie; au siège no 6 entre MM. Charles Lajoie sortant et Mlle Pauline Simard.

Saint-Urbain: le maire sortant M. Ovide Bradet fera la lutte à M. Patrice Girard Adélar. Seront opposés au siège no 1 MM. Jean-Paul Lavoie sortant et Léo Eouchar; siège no 2 MM. Georges-Edouard Fortin sortant et Jacques Fortin; siège no 3 MM. Gabriel Fortin sortant et Jean-Guy Marier.

Les Eboulements: M. Adolphe Tremblay, maire sortant, sera opposé à Mme Françoise Tremblay. Au siège no 3 MM. Georges-Albert Tremblay et Edmond-Guy Tremblay seront opposés et au siège no 5 M. Jean-Paul Tremblay sortant a été réélu. Au siège no 4 il y aura lutte entre MM. Noël Bouchard sortant et Henri Girard.

Saint-Hilarion: M. Fernand Gagnon, maire sortant, aura comme opposant M. Ovide Dufour. Au siège no 3 M. Bertrand Tremblay sortant a été réélu. Il y aura élection au siège no 2 entre MM. René Perron sortant et Jean-Arthur McNicoll et au siège no 5 entre MM. Léon-Maurice Bergeron sortant et Henri Gravel.

Côte-Nord

La population de la Côte-Nord démontre un grand intérêt pour la politique municipale si on en juge par les nombreuses candidatures.

Hauterive: MM. Maurice Boutin, Gaston Lessard, Gérard Rochette, Réal Saint-Laurent, Raymond Roy et Mme Ghislaine Binette-Savard, ambitionnent de devenir maire de Hauterive.

Me André Lavoie et Mme

Louiselle Penneton, se disputent le siège numéro 2; MM. Marius Gauvin et Jean-Marie Langlois, convoitent le siège numéro 3; MM. Stanislas Côté, Armand Desbiens et Maurice Tremblay, ont l'oeil sur le siège numéro 4; alors que MM. Lucien Bachand et Bernard Sinciac, se font la lutte pour le siège numéro 5.

Ville de Gagnon: M. Louis Harvey, tentera de ravir le titre de maire à M. René Coicou, qui préside aux destinées de la ville depuis deux ans.

Les électeurs de Gagnon devront aussi s'élire quatre conseillers municipaux. M. André Gauvreau a été réélu, alors que M. Gaston Laliberté a été élu pour remplacer M. Pierre Rioux. Au premier siège, le conseiller sortant William Dumas aura un adversaire en la personne de M. Adhémar Poulin.

Au second siège, M. Richard Morin tentera de déloger le conseiller sortant M. Patrick Moisan.

M. Gilbert Belzile conseiller sortant, aura un adversaire avec M. Claude Cantin.

Mme Aline Martin mènera la bataille pour vaincre M. Bernard Harrison conseiller sortant.

Port-Cartier: Deux conseillers municipaux, MM. Delphis Marticotte et Bernard Dionne, se feront la lutte pour succéder au maire Gervais Lechasseur, qui ne demande pas un autre mandat.

Mme Bibiane Auclair a été élue par acclamation au premier siège pour remplacer Mme Ghislaine Desrosiers; au siège numéro 3, M. Rodrigue Bernier a été élu, alors

qu'au numéro 6, M. André Cloutier a été réélu pour un autre mandat.

Un ancien maire de Port-Cartier, M. Hector Maloney et M. Edgar Briand se disputent le siège numéro 2.

Au siège numéro 4, M. Tony DeTroio et M. Normand Fournier, se disputent les faveurs des électeurs, dont le nombre d'inscrits s'élève à 3,530.

Enfin, au siège numéro 5, M. Gérard Gagnon, mènera la lutte à M. Jean-Yves Bernier.

Cardinal

MAGASIN CATALOGUE

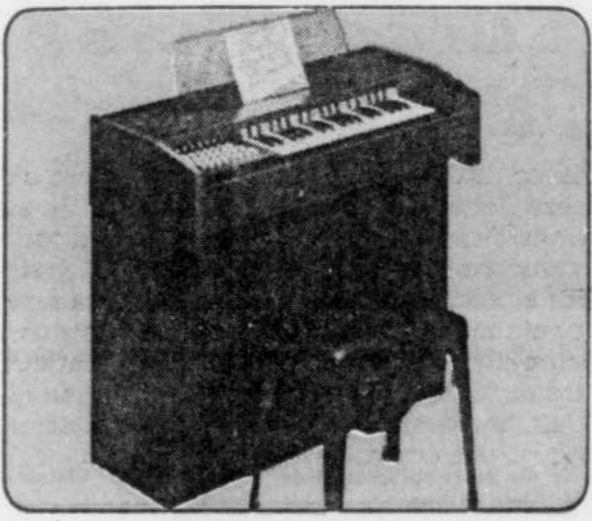
GRAND VENTE D'OUVERTURE!

ÀUX GALERIES CHARLESBOURG

DE LA CAPITALE

Aujourd'hui, nous célébrons l'ouverture de notre 40e magasin Catalogue! Et pour souligner cette ouverture, notre magasin sis au 2485 Boul. Ste-Anne

OFFRE JUSQU'À 30% DE RABAIS



Orgue Console de 24 accords. Meuble fini noyer De Luxe, de grandeur professionnelle, pédale de commande du volume et beaucoup d'autres caractéristiques.

Rég. \$266.00

Spéc. seulement: **\$188.88**

D'AUTRES RABAIS D'IMPORTANCE

- | | | | |
|---|---|---|--|
| Horloge radio à lecture directe, de luxe, AM/FM Soundesign.
Rég. \$54.50
Spéc. \$45.50 | Radio de table AM/FM AFC.
Rég. \$33.50
Spéc. \$28.88 | Bracelet 14K à double maillon.
Rég. \$107.50
Spéc. \$79.95 | Ensemble de Verres-Ballon, 6 unités.
Rég. \$5.75
Spéc. \$4.00 |
|---|---|---|--|

GAGNEZ UN TÉLÉVISEUR PORTATIF NOIR ET BLANC

Vous n'avez qu'à remplir ce feuillet d'inscription et à le présenter aux comptoirs de notre nouveau magasin ci-haut mentionné.

Le tirage aura lieu samedi, le 8 novembre 1975. Ne manquez pas cette chance! 1 téléviseur par magasin!

T.V. PORTATIVE NOIR ET BLANC

Nom _____

Adresse _____

Tél. _____

Mlle Ligia

CLINIQUE DE BEAUTE

spécialisée en épilation radicale

Épilation radicale par thermolyse à l'aide d'appareils ultra-modernes. Nous faisons le tracé des sourcils, selon la forme de votre visage. Ainsi que les jambes, les bras, le visage, les aisselles et toutes autres parties du corps. Prix accessibles à toutes les bourses et budgets.

Miranda

350 est. boul. Clarendon, suite 310, Québec 2, P.Q. — 529-5650

Le Baron Otard V.S.O.P.

Fine Champagne V.S.O.P. Baron Otard

Un aristocrate de Cognac arrive au Canada.

Vendu partout au Canada par Les Distilleries Schenley du Canada, Ltd.

Les Baron de Sherbrooke et Trois-Rivières un pied-à-terre pour hommes d'affaires

A Sherbrooke et Trois-Rivières, les hôtelleries Le Baron constituent le pied-à-terre idéal pour l'homme d'affaires, le commis-voyageur ou le cadre. Les hôtelleries sont situées près du centre-ville et le service qu'on y trouve est dans la plus pure tradition du Canadien Pacifique. La cuisine est excellente, les chambres sont confortables, modernes et à prix abordables.

Aux salons-bars, en soirée, on y trouve une atmosphère divertissante, calme, reposante.

On peut toujours compter sur les hôtelleries du Canadien Pacifique.

Pour réserver, appeler le service de réservations de CP Hôtels Québec: 692-3024/ Montréal: 866-3048

CPHôtels

LE BARON

Sherbrooke, 3200 ouest, rue King, J1L 1C9 (Route 112)
Trois-Rivières, 3600 boul. Royal, G9A 4M3 (Route 138)

les élections municipales... les élections municipales... les é

Chaudière et Lotbinière

Les élections municipales de dimanche prochain, le 2 novembre, dans une vingtaine de municipalités des comtés de Beauce, Dorchester, Bellechasse et Lotbinière, promettent d'être assez spectaculaires.

Voici la liste des candidats élus ou en ballottage dans la plupart des municipalités de ces régions:

Ville-Saint-George

Mairie: Sylvester Redmond, sortant; Marcel Bureau, et Paul-Emile Provost.

Siège numéro 1, Louis Anto, sortant, et Léonard Lessard; 2, Roland Therrien, sortant, et Robert Dutil; 3, Maurice Jacques, sortant, et Denis Trudel; 4, Blaise Gagnon, réélu; 5, Fernand Poulin, sortant, et Maurice Mercier; 6, Jean-Paul Gilbert et Marie-Louis Poulin.

Ville-Sainte-Marie

Mairie: Wilbrod Gagnon, réélu.

Quartier sud: Siège numéro 1, Luc Bilodeau, réélu; 2, François Vachon, élu.

Quartier centre: Siège numéro 1, Réal Gravel, élu; 2, Michel Carrier, élu.

Quartier nord: Siège numéro 1, Yvanno Cyr, élu; 2, Mauril Leclerc, sortant, et Germain Simard.

Saint-Agapitville

Mairie: Georges Massicotte, élu.

Siège numéro 1, Marcel Fournier et Pierre Trottier; 2, René Croteau, sortant, et Jean-Paul St-Pierre; 3, André Baron, sortant, et Lucien Carrier.

Saint-Prosper

Mairie: Camille Poulin, sortant, et Charles Rhéaume.

Siège numéro 1, Jean-Guy Poulin, sortant, et Martin Bouffard; 2, Emmanuel Caron, élu; 3, Simon Roy, élu.

Saint-Damien

Mairie: Irénée Thibault et Jean-Marie Chabot.

Siège numéro 1, Alyre Morncy, sortant, et Fernand Bélanger; 2, Gilles Guillemette, sortant, et John Simms; 4, Pierre Laflamme et Jacques Pinel.

Saint-Martin (village)

Mairie: Claude Quirion réélu. Siège numéro 4: Marcel Couillard et Jean-Pierre Mahen; 5, Jean-Noël Mathieu et Emile Boucher; 6, Roland Marcoux, sortant, et Claude Mahou.

Saint-Maxime de Scott Mairie: Jacques Rhéaume et Laurent Rhéaume. Siège numéro 4: Guy Leblond, élu; 5: Gaëtan Gagné, élu; 6: Clermont Jacques, réélu.

Taschereau-Fortier Mairie: Edgar Demers et Paul Grégoire. Siège numéro 3: Edouard Boutin, réélu; 5: Gérard Poulin, sortant, et Robert Grégoire; 6: Roger Gosselin, élu.

Saint-Frédéric Mairie: Joseph Lessard, sortant, et Joseph Nadeau. Siège numéro 6: Louis Lessard, élu; 4: Benoît Vachon, élu.

Saint-Isidore (paroisse) Mairie: Philippe Labonté, sortant, et Adrien Chantigny. Siège numéro 1: Jean-Marc Parent, élu; 2: André Larose, élu; 3: Valère Deblois, élu.

Saint-Patrice (village) Mairie: Laurier Parent et Léo Fillion. Siège numéro 4: Edgar Fillion, réélu; 5: Jacques Boulanger, élu.

Tring-Jonction Mairie: Jean-Thomas Lessard, élu. Siège numéro 1: Marius Lessard, élu; 3: Victor Roy, sortant, et Rosaire Bernard; 5: Réal Vachon, élu.

Lac-Poulin Mairie: Louis-René Veilleux, sortant, et André Latulippe. Siège numéro 1: Louis Côté, réélu; 2: Fernando Rodriguez, réélu; 3: Louis Dion, réélu.

Saint-Gédéon (village) Mairie: Paul-Eugène Quirion, réélu. Siège numéro 1: Jean-Paul Carrier, sortant, et Adrien Vachon; 3: Ange-Emile Lachance, réélu; 4: Jean-Guy Lachance, élu.

Saint-Zacharie (village) Mairie: Raoul Gilbert, réélu. Siège numéro 3: Charles-Eugène Gagné, sortant, et Emilien Rodrigue; 5: Victor Chabot, élu; 6: Dominique Faucher, élu.

Saint-Zacharie (paroisse) Mairie: Joseph Guay, sortant, Gaston Labbé et Paul-Eugène Fecteau. Siège numéro 1: Alfred Lebel et Raymond Lebel; 2: Laurent Larivière et Honoré Morin; 6: Zacharie Larivière, élu.

Saint-Ephrem (village) Mairie: Dominique Bilodeau, sortant, et Hervé Bernard. Siège numéro 2: Martin Lemieux, réélu; 4: Gerald Hamel et Bertrand Poulin; 5: Gérard Chartier, sortant, et Charles-Aimé Robert.

Vallée-Jonction (village) Mairie: Emile Labbé, réélu. Siège numéro 1: Ephrem Tardif, réélu; 2: Gervais Drouin, réélu; 5: Elphège Cloutier, élu.

Vallée-Jonction (paroisse) Mairie: Yvon Jacques, réélu. Siège numéro 1: Arthur Vachon, réélu; 2: Charles Edouard Lessard, réélu; 3: Gérard Bolduc, réélu.

Sainte-Croix (village) Mairie: Jules Pouliot, élu. Siège numéro 1: André Garneau, élu; 2: Gilles Casonguay, élu; 6: Guy Laliberté, réélu.

Saint-Anselme (village) Mairie: Laurent Caron, réélu. Siège numéro 1: Hervé Emile Allen, élu; 2: Joseph-Marcel Dumas, réélu; 3: Raymond Roy, réélu.

Saint-Anselme (paroisse) Mairie: Léonce Giguère, réélu. Siège numéro 1: Gérard Couture, réélu; 3: Charles Couture, réélu; 5: Paul-Emile Lessard, élu.

Sainte-Claire Mairie: Marcel Audet, réélu. Siège numéro 1: Roland Larochelle, réélu; 2: Roland Lapointe, élu; 3: Hervé Laflamme, réélu.

Saint-Malachie Mairie: James Quigley, réélu. Siège numéro 1: Bernard Simms, réélu; 2: Raymond Noël, élu; 3: Victor Fortier, élu.

Saint-Léon-de-Standon Mairie: Florian Guay, élu. Siège numéro 1: Miville Lacasse, élu; 2: Marie-Louis Gosselin, élu; 3: Mme Liliane Desautels, réélue.

Notre-Dame-de-la-Providence

Mairie: Raymond Rodrigue, réélu. Siège numéro 1: Jacques Quirion, réélu; 2: Berchmans Poulin, réélu; 3: Jean-Paul Bourque, réélu.

Aubert-Gallion Mairie: Grégoire Bourque, réélu. Siège numéro 1: Réjean Doyon, élu; 2: Godefroi Dulac, réélu; 3: Paul-Henri Labbé, réélu.

East-Broughton-Station Mairie: Normand Vachon, réélu. Siège numéro 1: Léo Morin, réélu; 2: Jean-Marie Lessard, élu; 3: Roland Lessard, réélu.

Saint-Elzéar (village) Mairie: Jean-Louis Ferland, réélu. 3. Siège numéro 2: Jean-Paul Gilbert, réélu; 3: Yvon Gilbert, réélu; 5: Philippe Bélanger, réélu.

Saint-Elzéar (paroisse) Mairie: Henry Marcoux, réélu. 6. Siège numéro 4: Valérie Gagné, réélu; 5: Jules Cyr, réélu; 6: André Turcotte, réélu.

Sainte-Marie (paroisse) Mairie: Gérard Faucher, réélu. Siège numéro 1: Marc-André Nadeau, élu; 2: Marcel Va-

chon, réélu; 3: Marc-André Poulin, élu.

Saint-Isidore (village) Mairie: Paul-André Brochu, réélu. (Siège numéro 1: Armand Larochelle, réélu; 2: Benoît Lagrange, élu; 3: Robert Guillemette, réélu.

Saint-Bernard (village) Mairie: Maurice Nadeau, réélu. Siège numéro 1: Louis-Philippe Rhéaume, élu; 3: Gonzague Rhéaume, élu; 5: Jean-Marc Labonté, élu.

Sainte-Hedéine

Mairie: Gaëtan Labbé, réélu. Siège numéro 1: Hector Gagné, élu; 2: Jacques Bonnevillèle, élu; 3: Lionel Marcoux, élu.

Saint-Odilon-de-Cranbourne Mairie: Gaëtan Pouliot, réélu. Siège numéro 1: Adonia Brousseau, réélu; 2: Valérien Colgan, réélu; 3: Jean-Marc Drouin, réélu.

Frampton Mairie: Rémi Bailargeon, élu. Siège numéro 1: Léandre Lecours, élu; 2: Robert Drouin, élu; 3: Clermont Marcoux, élu.

Saints-Anges Mairie: Henri

Drouin, réélu. Siège numéro 1: Lionel Grenier, réélu; 2: Antonio Labbé, réélu; 3: Polydore Drouin, réélu.

Sainte-Marguerite Mairie: Jean-Rock Ferland, réélu. Siège numéro 1, Claude Morin, élu; 2, Achille Couture, réélu; 3, Clément Gagné, réélu.

Saint-Patrice (paroisse) Mairie: Lucien Sylvain, réélu. Siège numéro 1, Albert Camdem réélu; 2, Gérard Nadeau, réélu.

Saint-Bernard (paroisse) Mairie: Lorenzo Grégoire, élu.

Siège numéro 1, Yvan Roberge, élu; 2, André Breton réélu; 3, Réal Nadeau, élu.

Saint-Narcisse Mairie: Ovila Demers, réélu. 6. Siège numéro 3: Claude Demers, élu; 4, Jules Demers, élu.

Saint-Jules Mairie: Joseph Cloutier, réélu. Siège numéro 4, Louis-Ange Vachon, élu; 5, Jean-Laurier Cloutier, élu; 6, Philippe Roy, réélu.

Saint-Séverin Mairie: Gérard,

Faucher, réélu. Siège numéro 2: Gervais Vachon, réélu; 3: Rémi Proulx, élu; 6: Carmin Pomerleau, réélu.

Saint-Côme (village) Mairie: Jean-Marc Tardif, réélu. Siège numéro 2: Germain Marie Bélanger, réélu; 3: Claude Morin, réélu; 4: Hughes Paquet, réélu.

Saint-Côme (paroisse) Mairie: Côme Fortin, réélu. Siège numéro 1: Jean Paquet, réélu; 2: Jacques Bélanger, réélu; 3: Wilfrid Bardard, réélu.

SPUR

MURPHY
OIL QUEBEC LTD.

ROLLAND HAMELIN
REPRÉSENTANT AU DÉTAIL
RETAIL REPRESENTATIVE

GAS BAR A LOUER

Excellente opportunité pour devenir votre propre patron. Avoir un revenu intéressant et Garantie. Avoir une assurance Groupe. Autres Bénéfices. Capital requis \$3,000.

651-5419

Des aubaines-couture phénoménales chez Singer!

VENTE SURBOUM



Singer dompte les prix!

Pour la première fois!

\$90 de rabais sur la merveilleuse FUTURA II*

Voici votre chance de devenir l'heureuse propriétaire d'une machine à coudre Futura II* tout en économisant. Sa surface de travail se transforme en bras libre...d'un coup d'pouce. Elle est munie de caractéristiques qui vous faciliteront vraiment la tâche: dispositif à boutonnière un temps qui programme la longueur des boutonnières selon la grosseur du bouton; canette à l'avant à bouton-poussoir qui se rebobine automatiquement et plaque à fenêtre permettant de vérifier la quantité de fil. Elle effectue, bien sûr, une gamme impressionnante de points. Ord. 8649.95 (mallette comprise)



920/581

La nouvelle ZIGZAG Fashion Mate*

\$98

(mallette en sus)

C'est toute une offre! Cette petite machine à coudre possède toutes les caractéristiques de qualité Singer pour un prix vraiment bas! Elle effectue les points droit et zigzag. Elle offre la canette à l'avant exclusive à Singer, le cadran de réglage du point, la marche arrière à bouton-poussoir et 3 positions d'aiguille. Elle fait les boutonnières, coud les boutons, surfile et reprise sans accessoires.

*Marque de commerce de la compagnie Singer du Canada Ltée

10% à 30% de rabais sur tous les meubles!



Installez votre propre centre de couture Singer à la maison en achetant un de nos meubles. Grand choix de meubles qui conviendront à votre machine et à vos besoins. Hâtez-vous!

FACILITÉS DE PAIEMENT
Une allocation généreuse sera accordée sur votre machine à coudre peu importe son âge ou sa marque.

SINGER

Centres de couture Singer et concessionnaires autorisés participants
Singer vous aide en tous points

MAIL ST-ROCH	522-8128	PLACE LAURIER	651-4021	LEVIS	(418) 837-6157	RIVIERE-DU-LOUP	(418) 862-2789
PLACE FLEUR DE LYS	529-5291	CHICOUTIMI	(418) 549-9122	DONNACONA	(418) 285-2552	CABANO	(418) 854-3003
PLACE L'ORMIERE	843-2845	RIMOUSKI	(418) 723-2072	MONTMAGNY	(418) 248-3734	TROIS-PISTOLES	(418) 851-3216
		ORSAINVILLE	626-9333	BAIE ST-PAUL	(418) 435-2644	LA POCATIÈRE	(418) 856-3712

AVEZ-VOUS UN VIEUX MANTEAU DE FOURRURE?

Seulement \$275 pour un chic manteau d'hiver doublé de votre vieux manteau de fourrure

Apportez votre vieux manteau de fourrure maintenant et vous aurez votre nouveau manteau à l'automne!

Imaginez votre économie. Il vous en coûterait \$400, et plus pour un tel manteau. Choix de plusieurs modèles nouveaux en tweed ou popeline haute qualité. Ton brun ou camel. Venez maintenant avant la hausse.

SPECIAL

\$275



l'aliberté

AU COEUR DU MAIL ST-ROCH

CONFECTION DAMES 2e ETAGE **525-4841** LOCAL 30

les élections municipales... les élections municipales... les é

Grand-Portage et Côte-du-Sud

Dans le comté municipal de Montmagny, plusieurs maires et conseillers ont été réélus ou élus sans subir d'opposition, à l'occasion de la mise en nomination, dimanche.

Cap-Saint-Ignace

Tous les postes venant à échéance, à Cap-Saint-Ignace, seront contestés. Le maire sortant, M. André Deladurantay, aura pour opposant du même nom, M. André De La Durantay.

Au siège 1, M. Laurent Guimond s'opposera à M. Claude Brié. Au siège 2, deux nouveaux candidats se feront la lutte, soit MM. Gilles Dubé et Clément Mercier. Au siège 3, M. Yvon Bélanger aura comme adversaire M. Fidèle Tardif.

Sainte-Apolline

Trois candidats brigueront la mairie laissée vacante par M. Gilles Deschênes, soit MM. Lucien Bernier, Jean-Guy Bernard et Paul-Eugène Couture. Au siège 4, la lutte se fera entre MM. Georges Thérien et Gaston Langlois, et au siège 6, entre MM. Gilles Morin, Réjean Guimond et Jean Boutin. Au siège 2, M. Edgar Pilon a été élu en remplacement de M. Joseph Couture.

Saint-Pierre

Le maire, M. Fernand Cloutier, a été réélu sans opposition, de même que les conseillers, MM. Marcel Samson, Hector Chamberland et J.-Marie Fiset.

Saint-François

M. Oscar Garant a été réélu sans opposition, ainsi qu'un conseiller, M. Raymond Simard. M. Louis Boissonneau a également été élu conseiller.

Berthier-sur-Mer

Pour la première fois, depuis une cinquantaine d'années, il n'y aura pas d'élection, alors que le maire, M. Marius Dion, et un conseiller, M. Gilles Blais, ont été réélus sans opposition.

Saint-Paul

La seule femme occupant un poste de maire dans ce comté, Mme Noëlla Blais, s'est désistée. Deux candidats s'affronteront à la mairie, MM. Jean-Louis Gaudreau et Jean-Paul Proulx.

Les trois postes de conseillers ont été comblés par MM. René Gagné, Alphonse Guillemette et Omer Chabot.

Notre-Dame-du-Rosaire

Le maire, M. Joseph Morin, a été réélu, de même que les trois conseillers sortants, MM. Robert Cloutier, Yvon Gaudreau et Gérard Côté.

Saint-Fabien

M. Alyre Carbonneau aura un opposant à la mairie, N. Charles Bissonnette. Par contre Mme Guy Mercier et M. Gérard Bélanger ont été réélus conseillers.

Saint-Juste

M. Roland Goulet a été réélu pour représenter Daquam, et M. Marcel Couture, comme conseiller de Saint-Juste. Le poste de maire, M. Georges Vachon, n'est pas vacant.

Saint-Euphémie

Le maire, M. Armand Brulotte, a été réélu sans opposition. Par contre, M. Lauréat Laprise s'opposera à M. Léon Dubé, au siège 4, M. Conrad

Gaudreau à M. Lucien Chabot au siège 5, et M. Joseph-E. Aubé à M. Jean-Guy Bernard, au siège 6.

Dans le comté de Kamouraska, le député libéral à l'Assemblée nationale, M. Jean-Marie Pelletier, a été réélu maire de Saint-Philippe-de-Néri, sans opposition à La Pocatière, deux équipes solidaires se feront la lutte à la mairie et à tous les postes de conseillers.

Saint-Philippe-de-Néri

En plus du député provincial, M. Jean-Marie Pelletier, réélu à la mairie, les trois conseillers ont été réélus sans opposition, soit MM. Ludger Michaud, Pierre Caron et Raymond-F. Dionne.

La Pocatière

Il y aura élection à tous les postes, entre deux équipes bien tranchées et toutes deux dirigées par deux aspirants à la mairie laissée vacante par le Dr Gérard Dallaire soit MM. Jean Foster et Léonard Laplante.

Au siège 1, la lutte se fera entre MM. Jacques Laganière et Fernand Landry; au siège 2, entre MM. Gilles Lachance et André Nadeau; au siège 3, entre MM. René Brousseau, Camille Hudon et Adélar Nicole; au siège 4, entre MM. Gilbert Ancill et Louis-Joseph Fortin; au siège 5, entre MM. Jean-Baptiste Hudon et Albert Martin; au siège 6, entre MM. Jacques Deschênes et Rosaire Lévesque.

Paroisse de Sainte-Anne

Le maire de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, M. Roger Ouellet a été réélu sans opposition, de même que les conseillers, MM. Pantaléon Thiboutot, Paul-E. Dubé et Ernest Bourgelas.

Mont-Carmel

Le maire démissionnaire, M. Jean-Claude Plourde, a été remplacé par M. Elphège Lévesque, élu sans opposition. Un nouveau conseiller, M. Marcel Bard, a également été nommé au siège 1, de même que MM. Lionel Lévesque et Albert Rivard, aux sièges 2 et 3.

Saint-Alexandre

M. Lionel Dionne a été réélu à la mairie, ainsi que MM. Benoit Bérubé et Rénaud Bernier, aux sièges 3 et 4. M. J.-Georges Chouinard a remplacé M. Ernest Eouhard, au siège 5.

Saint-Pacôme village

A la mairie, M. Maurice Lévesque devra défendre son poste contesté par M. Lionel Drapeau. D'autre part, M. Joseph Ludger Plourde aura comme opposant M. Le-Georges Milliard, et M. Raymond Lavoie se présentera contre M. Roch Santerre. M. Marcel Lévesque a été réélu.

Saint-Pacôme paroisse

Le maire, M. Joseph Hudon, a été réélu sans opposition, de même que le conseiller J. Léon Charest. M. Jean-Léon Pelletier a été nommé au siège 2. M. Lucien Ouellet fera face à deux adversaires au siège 4, soit MM. Marcel Després et J.-Pierre Lebel.

Saint-Jean-Port-Joli

L'ex-ministre des Transports, le Dr Fernand Lizotte, a été reporté à la mairie, sans opposition, pour un 6e mandat. Au siège 2, M. Roger-André Bourgault a succédé à M. Joachim Gamache, et M.

Rolaud Pelletier a été réélu au siège 5. Il y aura élection entre MM. Denis-A. Pelletier et Laurent Saint-Pierre, au siège 3.

Sainte-Perpétue

M. Ludovic Pellerin fera opposition au maire, M. Jean-Guy Lemelin. MM. Rénaud Cloutier et J.-Marie Gagnon s'affronteront au siège 4; MM. Florent Chouinard, Laurier Lord et Emilien Pelletier, au siège 5; et MM. Philippe Éléanger, Pierre-Normand Lemelin, Roger Blanchet et Gérard Pelletier, au siège 6.

Tourville

Le maire, M. Jos Dumont, a été réélu, de même que le conseiller Hilaire Caron. MM. Jules Veilleux et Armand Caron ont également été élus conseillers.

Rivière-du-Loup

Dans le comté municipal de Rivière-du-Loup, le Dr Yves Godbout a été réélu sans opposition à la mairie de la ville de Rivière-du-Loup. Un seul conseiller a également été réélu, soit le représentant de Saint-Patrice, M. Jean-Léon Marquis. Au quartier nord, M. Gilbert Pelletier fera opposition à M. Conrad Boucher; au quartier centre, M. Guy Daigle se présentera contre M. Marc Jean; dans Saint-François, M. Jean Dionne aura deux opposants soit MM. Normand Cutman et Léo Desjardins; dans le quartier Thibodeau, Me Hubert Bédard fera la lutte à M. Roméo Bossinotte; dans Saint-Ludger, M. Gérard Levasseur s'opposera à M. Marcel Saint-Pierre.

L'Isle-Verte - Village

Le maire Georges Dubé a été réélu sans opposition, de même que les conseillers Ls-Paul Côté, Gérard Pelletier et Hervé Bélanger.

Saint-Jean-de-Dieu

M. Gérard Roy fera opposition au maire Lucien Belzile. Au siège 6, M. Serge Rioux s'opposera à Mme Marthe Rioux; au siège 2, M. J.-Eudes Soulard a remplacé M. Albert Langelier; M. Jean-Marie Talbot a été réélu au siège 4.

Cacouna-Village

MM. Joël Raymond et Yvon Morneau ont été nommés aux sièges 3 et 5 laissés vacants.

Cacouna-Paroisse

Les conseillers Lionel Lé-

vesque et Gilbert Bérubé ont été réélus sans opposition.

Notre-Dame-du-Portage

Le conseiller Henri-Philippe Boucher a été réélu. Il y aura élection entre MM. Léopold Lapointe et Ls-Marie Gagnon, au siège 1. M. André Proteau s'opposera à M. Georges Dickner, au siège 2.

Rivière-Bleue

Le maire élu à l'occasion d'un regroupement municipal récent, M. Marcel Blight, reste en place, et les conseillers Yvea Soucy et Courcel D'astous ont été réélus sans opposition.

Portneuf

Les quatre municipalités où il y aura élection à la mairie sont celles de St-Basile Village, où M. Maurice Leclerc, également préfet du comté de Portneuf, a comme adversaire M. J.-Eudore Caron A St-Casimir Est, où Mme Andrée Gagnon Rivard conteste le siège de M. Dumé Welsh; à Grondines Village, où M. Lucien Houde a comme adversaire M. Serge A. Arcand et à St-Raymond Paroisse, où M. André Girard reçoit de l'opposition de M. Léo Guimont.

Au niveau de l'échevinage, les candidats en présence nécessitant une élection sont les suivants: Neuville, siège No 5, MM. Réjean Brière et Nelson Labrie; siège No 6, MM. Marc Rouleau, Yves Dubuc et Jean-Robert Gravel. 800 électeurs auront droit de vote à cette élection.

Pont-Rouge Village, siège No 1, MM. Jean-Louis Bussières et Jules Bertrand; siège No 3, MM. Pierre Delisle et Roger Leclerc; siège 5, Jean-Marie Brousseau et René J. Tessier. 2,300 électeurs figurent sur la liste électorale.

Portneuf Station, siège 6, Gérard Savard et Gaston Morissette, pour remplacer M. Georges-Omer Piché qui s'est retiré. 1,300 inscrits sont sur la liste des électeurs.

Cap-Santé, siège 2, MM. Paul-Emile Noël et Pierre Beaura. 1,000 citoyens auront droit de vote dans cette localité.

St-Alban Village, siège 4, Jocelyn Lefebvre et Gilles Falardeau; siège 5, Roland Savard et Marcel Lacaire.

Aigle d'Or Canada Limitée

AVIS IMPORTANT CONCERNANT L'INTERRUPTION DU SERVICE POSTAL

Le service postal ayant été interrompu avant que vous puissiez nous faire parvenir votre paiement concernant votre compte d'huile à chauffage, auriez-vous l'obligeance de payer votre compte à n'importe quelle succursale d'une banque à charte au lieu de nous faire parvenir votre paiement par la poste.

Veuillez présenter votre relevé au caissier qui vous remettra un reçu pour votre paiement.

Vous remerciant de votre coopération nous vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Information: Gilles Plamondon 661-7771

Les FOURRURES

Prémont

swakara

hautes coutures

La période de l'année la plus propice pour vous procurer un manteau d'une distinction de grande classe... à prix plus qu'abordable!

swakara

Les Fourrures Prémont Maîtres-Fourrures reconnus peuvent confectionner pour vous ce qu'il y a de mieux en SWAKARA. Voyez nos modèles choisis avec tant de soin où le simple détail inspire le bon goût. Cette fourrure qui fera sa marque pour plusieurs années est disponible chez le fourreur le plus réputé en ce domaine. Swakara à prix d'économie aux Fourrures Prémont.

La mode est au Swakara

- Manteau de Swakara teint noir ajusté \$1,295.
- Très élégant manteau de Swakara brun et noir \$1,995.
- Ravissant Swakara gris de forme estompée garni de renard gris \$2,695.
- Manteau Swakara vert Émeraude garni de renard émeraude \$3,495.



Les FOURRURES

125 EST, ST-JOSEPH - 1132, NOTRE-DAME-DES-ANGES
STATIONNEMENT GRATUIT -
ANGLE NOTRE-DAME-DES-ANGES ET ST-ANSELME

Lundi, mardi, mercredi 9.30 à 5.30 p.m.
Jeudi, vendredi 9.30 à 9.00 p.m.
Samedi 9.30 à 5.00 p.m.

Mises de côté acceptées et paiement par versements si désiré.

Prémont

TÉLÉ-RESSOURCES

le mardi soir à 20h30

Il n'y a pas de questions sans réponses! Radio-Québec le prouve chaque semaine à Télé-Ressources. Télé-Ressources se veut une aide concrète aux besoins d'information des citoyens. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à téléphoner; 873-4611 pour les gens de la région métropolitaine, Zénith 5-9680 si vous êtes de l'extérieur



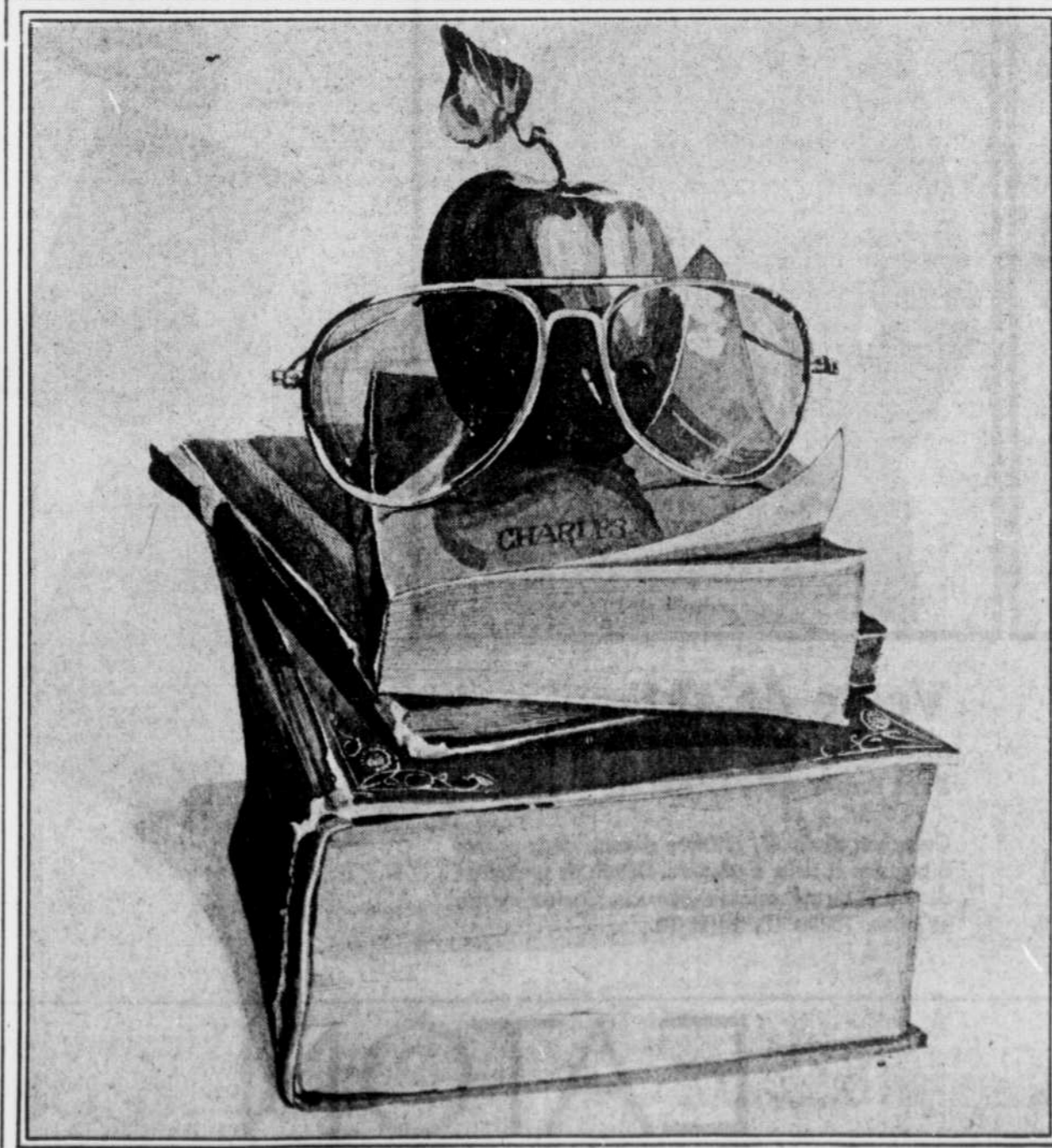
RADIO-QUÉBEC

ATTENTION /
Appelez ou rendez-vous chez Modern Plywood vous obtiendrez qualité, choix complet et toujours à des prix très spéciaux. Nous faisons la livraison à l'extérieur également.

PANNEAUX PREFINIS Sur bois Première qualité \$325	PIN MOULURE 3/4" x 8" \$290
AFRICANO ARMOIRE 17/8 x 4 x 8 \$1195	BARDEAU de cèdre 1000 et un usage par \$240
DECLIN DE PIN 8 po. \$245 ⁰⁰ M.P.	PLANCHE DE CÈDRE Finition sous-sol M.P. \$235
BOIS DE TOUTES SORTES 2" x 3" x 8' .35 Aussi: 1" x 2" - 1" x 3" - 2" x 2" - 2" x 3", planches, etc.	VENEER
POTEAUX ajustables 60 po. à 98 po. \$1275	5/16" \$ 5.50
TUILE à plafond 1/2 12" x 12" .15	3/8" \$ 6.80
STYROFOAM \$170 ⁰⁰ M.P. Bleu 1" S.M.	1/2" \$ 8.10
	5/8" \$10.60
	3/4" \$11.60
	1/4" scablé \$ 5.80

LIVRAISON GRATUITE AVEC TOUTE COMMANDE RAISONNABLE
Avec matériaux secs et saupés de toutes sortes à prix d'adhésion

MODERN PLYWOOD LTD.
1205, Courcellette - Ville de Bélair - Tél.: 842-1911
• Taxe fédérale incluse • Ouvert jeudi et vendredi soir



les élections municipales... les élections municipales... les é

Rive-Sud

Sur le territoire de la rive sud on prévoit des élections pour dimanche prochain, dans huit municipalités, où cinq postes de maires sont en jeu de même que 14 postes de conseillers.

Saint-Lambert: Dans cette municipalité il y aura élection à tous les postes devenus vacants dimanche dernier. Le maire, M. Alexis Blanchet, doit faire la lutte à M. Raymond Cadoret. Au siège no 4, il y aura élection entre MM. Fernand Boutin et Rosaire Lemieux. Au siège no 5, il y aura élection entre MM. Raymond Morin et Jean-Marc Vallée. Au siège no 6, il y aura élection entre MM. Napoléon Morin et Marcel Routhier.

Saint-Louis-de-Pintendre: Là aussi, il y aura élection à tous les postes devenus vacants. Après 17 ans de travail à la mairie, M. Joseph-Henri

Labrie fait la lutte à M. Marcel Fontaine. Au siège no 4, l'ancien conseiller, M. Charles-Henri Plante, a comme adversaire M. Robert Robertson. Au siège no 5, l'ancien conseiller, M. Jean-Claude Bouffard, affronte M. Gérard Couture. Au siège no 6, l'ancien conseiller, M. Patrice Métivier, a deux adversaires, MM. Bertrand Morin et Roger Guay.

Saint-Antoine-de-Tilly: Le maire, M. Egide Bergeron, est réélu pour un quatrième mandat. M. Laurent Gilbert fut réélu conseiller au siège no 3, alors qu'aux sièges 1 et 2 MM. Florent Aubin et Antoine Garneau succèdent à MM. Théodore Genest et Antonio Labrecque.

Breakeville: Trois hommes se font la lutte à la mairie, dont le maire sortant, M. René Lavertu, MM. Gilles Boutin et Jean-Guy Fournier. M. Gilles Boutin a ainsi démissionné de son siège de conseiller au quartier no 5; il y aura donc nomination prochainement, car les postes devenus vacants ne concernaient que les sièges 1, 3 et 6.

À ce dernier siège, M. Raymond Higgins a été élu par acclamation pour succéder à M. Claude Bussièrès. Au siège no 1, le conseiller sortant, M. Alban Hallé, affronte M. Jacques Demers. Au siège no 3, MM. André Tanguay, Albert Lamontagne et Paul-André Demers se disputent le poste laissé par M. Pierre Sévigny.

Saint-Gervais: Le maire de Saint-Gervais, M. Jean-Claude Goulet, a été réélu par acclamation. Deux nouveaux conseillers ont été élus aux sièges 2 et 3. MM. Arthur Marquis et Georges Lapierre, qui succèdent à MM. Odilon Paré et Lucien Lapierre. Au siège no 5, M. Albert Godbout, conseiller sortant affronte M. Alphonse Roy.

Saint-Nicolas: Seulement un membre de l'ancien conseil a été réélu, il s'agit de M. Fernand Hébert, au siège no 6. Les 6 autres membres de l'ancien conseil n'ont pas sollicité de nouveau mandat. Le nouveau maire est M. Pierre Allard, qui succède à M. André d'Anjou. Quatre nouveaux conseillers ont aus-

si été élus par acclamation, ce sont MM. Yvan Canac-Marquis au siège no 1, Léonard Boivin au siège no 2, Richard Bilodeau au siège no 3 et Yvan Demers au siège no 5, qui remplacent MM. Roger Gingras, L. Simoneau, G. Bourassa et Pierre Allard. Il y aura élection entre MM. André Allard et Benoît Gingras, au siège no 4 laissé par M. N. Gingras.

Bernières: Le maire, M. Jacques Demers, a été réélu par acclamation. Le conseiller au siège no 3, M. Pierre Morissette, fut réélu par acclamation, tandis que M. François Tardif a été élu pour succéder à M. Lucien Lambert au siège no 2. Il y aura élection au siège no 6, où MM. Jean-Marie Demers et Jean-Guy Lanouette se disputent le poste laissé par M. Georges Bérubé.

Saint-Rédempteur: Tous les candidats sortants ont été réélus. Le maire, M. Benoît Olivier, reprend donc son troisième mandat. Les conseillers réélus sont MM. Gilles Duplain au siège no 1, Réal Moffet au siège no 2 et Simon Dubois au siège 3.

Saint-Etienne: Réélu par acclamation, le maire, M. Georges-Émile Huot, reprend son deuxième mandat. Le conseiller au siège 5, M. Marcel Bouchard, a été réélu. Il y a cependant deux nouvelles figures aux sièges 1 et 2, MM. Michel Champagne et Raymond Bélanger, qui succèdent à MM. B. Desrochers et A. Landry.

Saint-Michel: M. Paul Miler a été réélu conseiller au siège no 2. M. Michel Thibault fut également élu par acclamation pour succéder à M. René Breton au siège no 5.

La Durantaye: Le maire, M. Jean-Marie Pelletier, a été réélu pour un troisième mandat. Les conseillers MM. Laurent Castonguay et Lucien Montminy furent aussi réélus par acclamation aux sièges 1 et 3, tandis que M. Claude Bouffard a été élu pour succéder à M. Roger Blais au siège no 5.

Saint-Raphaël-village: M. Raymond Rémillard a été réélu à la mairie. Les trois conseillers sortants furent aussi réélus sans opposition,

MM. André Bolduc, Lauréat Rémillard et Roger Picard, aux sièges 1, 2 et 3.

Saint-Raphaël-paroisse: Le poste de maire laissé par M. Paul Pigeon, est maintenant recherché par deux candidats, MM. Benoît Therrien et Jacques Routhier. Il y aura aussi élection aux 3 postes de conseillers devenus vacants. M. Claude Fradette, sortant, fait la lutte à M. Jean-Yves Théberge. M. René Doiron, sortant, affronte M. Denis Laflamme et, enfin, le poste laissé par M. Benoît Therrien est recherché par MM. Venance Lemieux et Paul Bouchard.

Saint-Vallier-village: Tous les candidats sortants furent réélus, dont le maire, M. Jean-Raymond Lemieux, et les conseillers, MM. Gaston Breton, Léo-Juste Roy et Raymond Corriveau, aux sièges 2, 3 et 4.

Saint-Vallier-paroisse: Seul M. Alfred Roy, parmi les 4 candidats sortants, fut réélu par acclamation. Le maire, M. René Lemieux, doit faire la lutte à M. Paul-Henri Bélanger, alors que MM. Raymond Blouin et Jean-Yves Roy s'affrontent pour un siège de conseiller. Enfin, M. Alain Aubé a été élu pour succéder à M. Robert Roy.

Saint-Charles-village: Le maire, M. Robert Prévost, a été réélu pour un troisième mandat. Le Dr Jacques Gourgues fut aussi réélu conseiller sans opposition. Un autre M. Robert Prévost ainsi que M. Raoul Leclerc ont été élus conseillers pour succéder à MM. D. Asselin et Paul-H. Beaudoin.

Saint-Charles-paroisse: Tout le monde a été réélu, dont le maire, M. Paul-E. Turgeon, qui en est à son troisième mandat. Les conseillers sont MM. Edmond Mercier, Benoît Gonthier, Philippe Roy, Maurice Bilodeau, Raymond Aubé et Raoul Beaudoin.

LA CURIOSITE PAYE ?

Réponse à la rubrique 184
des annonces classées
RENSEIGNEMENTS :

CAMILLE BERGERON MUSIQUE
ENR.

Vive les sports d'hiver en vêtements légers, chauds, et vendus à petits prix

Elle sera là bientôt la belle neige blanche, soyez prêts. Venez choisir un de ces beaux vêtements de nylon à bourre polyester chez Eaton Place Ste-Foy. (445-645)

Costume de ski deux pièces Prix Eaton 17.99 l'ens.

Veste avec détails de surpiqûres aux épaules et autour des poches à glissière. Capuchon dissimulé et glissière devant. Pantalon avec détails de piqûres, deux poches latérales et glissière devant. Bleu pâle et bleu marine. Tailles: petite, moyenne, grande.



Veste de ski Prix Eaton 9.99 ch.

Capuchon dissimulé, glissière deux sens, ceinture à boucle et 2 poches à glissière. Couleurs: bleu acier, bleu royal, rouge vin et bleu marine en tailles: petite, moyenne, grande; couleurs: bleu acier, marine, rouge en tailles 38-44.



Veste de ski très mode Prix Eaton 9.99 ch.

Capuchon dissimulé, glissière devant, deux poches à pression et deux à glissière. Détails de surpiqûres devant et au col, ceinture à boucle. Couleur marine et jaune. Tailles 10, 14 et 16.



Offre spéciale! Bas-culotte "Vanity Fair" Eaton

Profitez des prix spéciaux pour vous procurer plusieurs bas-culottes de qualité "Vanity Fair" Eaton. Vous trouverez le modèle que vous cherchez chez Eaton, Place Ste-Foy.

Modèle courant Prix courant Eaton 1.00 6 pour 4.79

Culotte et pointes renforcées. Filet de nylon 20 deniers et gousset. Beige tendre, taupe, moka, gris moyen, blanc. Tailles A 95-115 lb, B 115-135 lb, C 135-155 lb. Style 5902.

Tout diaphane Prix courant Eaton 1.00 6 pour 4.79

Tricot de nylon tout uni de la taille aux pointes. Choix de beige, taupe, moka, fusain, cacao. Tailles A 95-115 lb, B 115-135 lb, C 135-155 lb. Style 5904.

Grande taille Prix courant Eaton 1.00 6 pour 4.79

Culotte et pointes renforcées. Choix de beige, taupe, moka, blanc, fusain. Taille unique pour 160-220 lb. Style 5406.

Modèle de soutien Prix courant Eaton 2.25 3 pour 4.99 1.69 ch.

Tricot uni de nylon et spandex. Culotte renforcée avec gousset. Pointes renforcées. Beige, taupe, moka, blanc. Tailles A 90-120 lb, B 110-140, C 130-160 lb. Style 820.

Culotte de soutien Prix courant Eaton 1.75 3 pour 3.75 1.27 ch.

Culotte renforcée de spandex, jambes tout nylon. Pointes renforcées et gousset. Beige, taupe, brun, fusain. Tailles: petite 95-115 lb, moyenne 115-135 lb, grande 135-155 lb, forte 155-180 lb. Style 23509.

Le service de livraison Eaton est rapide et sûr.

Livraison sans frais des commandes de 3.00 et plus dans les limites du circuit local d'Eaton

HEURES D'OUVERTURE EATON: LUN. MAR. MER. 9H30-18H; JEU. VEN. 9H30-21H; SAM. 9H-17H.

EATON

Commandez par téléphone 524-5161
Magasin et catalogue

Standard pour le magasin 653-9331

STANDARD: LUN. MAR. MER. 9H-18H; JEU. VEN. 9H-21H; SAM. 9H-17H.

Juridiquement, rien n'empêche M. Labbé de siéger à la mairie

par J.-Claude RIVARD

Il y aura assurément des élections, au poste de maire, à Saint-François de l'île d'Orléans, dimanche.

L'ex-maire M. Emmanuel Labbé, évincé de son poste pour des motifs qui devaient être révélés aujourd'hui même, en cour supérieure, a personnellement annoncé qu'il affrontera. Origène Dion.

Son procureur, Me Gaétan Mathieu, a pour sa part révélé, hier, que rien n'empêche, juridiquement parlant, M. Labbé de siéger comme maire à Saint-François.

Ce dernier était le maire de cette petite localité de l'île d'Orléans durant 15 ans et jusqu'au mois de janvier dernier. Saint-François compte approximativement 600 électeurs.

De plein droit

Il y a une dizaine d'années, M. Labbé s'adonnait à son sport préféré, la chasse, sur ses terres de l'île d'Orléans, lorsqu'il reçut les avertissements d'un garde-chasse... qu'il a envoyé "promener".

Le garde-chasse n'a pas aimé qu'on l'envoie "péter dans les fleurs" et M. Labbé s'est subitement retrouvé avec une accusation d'avoir enfreint le Code criminel en entravant le travail d'un agent de la paix.

Près de dix ans de procès ont fait retentir ses arguments devant les plus hauts tribunaux du pays, notamment en ce qui concerne les droits de chasse et de pêche dont il a hérité comme descendant d'un censitaire privilégié par des principes de droit seigneurial. M. Labbé

se déclarait non visé par les lois provinciales régissant la chasse et la pêche sur son domaine.

Pour en finir, il a toutefois décidé, la semaine dernière, d'enregistrer un plaidoyer de culpabilité à un délit moindre et inclus dans le chef d'accusation originalement porté contre lui. Cet aveu lui a valu une amende de \$500 ou six mois de prison, à défaut de paiement.

A la mairie

"Rien n'empêche M. Labbé de se présenter comme candidat à la mairie", a révélé, hier, son avocat.

Le genre de plaidoyer de culpabilité qu'il a enregistré ne constitue aucun casier judiciaire. Il s'agit d'un délit considéré comme mineur. Dans le jargon juridique, on l'appelle "une partie 24", puisqu'il s'agit d'un délit qui n'entraîne pas de condamnation de plus de deux ans.

Par ailleurs, comme le rappelle Me Mathieu, la loi sur les cités et villes n'exclut des charges municipales que les personnes trouvées coupables d'actes punissables de plus d'un an d'emprisonnement. L'inhabileté à siéger est de cinq ans, même si la personne en question a bénéficié d'une condamnation avec sursis. Dans le cas de la commission d'un acte punissable de cinq ans de détention, l'inhabileté à siéger est alors de 25 ans.

Dans le présent cas, toutefois, l'infraction est punissable de six mois de prison (pour défaut de paiement de l'amende) n'en est pas une qui puisse empêcher une personne de se présenter à des charges publiques.

L'ex-maire Labbé conteste maintenant en cour supérieure

En vertu d'une décision rendue, tout récemment, par le juge Georges Chassé, de la cour provinciale, tenant pour anticonstitutionnel l'article 430 du Code municipal, l'ex-maire Emmanuel Labbé s'est maintenant tourné vers la cour supérieure.

Dans une action par défaut qui devait être soumise, aujourd'hui même au juge Jean Moisan, il réclame la cassation d'une résolution adoptée, le 6 janvier dernier, par le conseil municipal de Saint-François, I.O., l'évincant de son poste de maire, en même temps que le conseiller Maurice Lepage.

Par une soirée de tempête, le conseil s'était réuni pour adopter la résolution suivante: "Il est proposé par M. Origène Dion que M. Emmanuel Labbé soit destitué de sa charge de maire. Secondé par M. Laurent Labbé. Adopté."

L'histoire a aussitôt rebondi devant la cour provinciale, laquelle est censé avoir juridiction en matière de droit municipal. Représenté par Me Louis Vézina, le maire Labbé tenait cette résolution "injuste, arbitraire et illégale".

Représentée de son côté par Me André Boies, la municipalité a aussitôt répliqué que l'article 430 du Code municipal, sur lequel se basait ce recours, était anticonstitutionnel et contraire aux dispositions de l'article 96 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique. Représenté par Me Louis Rémi-lard, le Québec est lui-même intervenu dans le débat.

Tout récemment, le juge Georges Chassé, de la cour provinciale, tranchait le débat en décidant, à la lumière de la jurisprudence, qu'en adoptant l'article 430 du Code municipal, la législature du Québec s'est effectivement attribué des pouvoirs qu'elle ne possédait pas. Le litige a été déferé à la cour supérieure.

Soumis au juge Maurice Jacques, le 21 octobre, le dossier a fait l'objet d'un renvoi pour audition, aujourd'hui même, le 28 octobre. Elle devait être soumise au juge Jean Moisan qui montait hier, soit dit en passant, pour la première fois sur le banc de la division pratique, au palais de justice de Québec, depuis son accession à la magistrature.

De Gaulle et le Québec

PARIS (AFP) — Le douzième numéro de la revue de l'institut Charles de Gaulle, "Espoir", présente un dossier sur "Le général de Gaulle et le Québec".

Les témoignages, émanant pour la plupart de Canadiens français, insistent sur les conséquences bénéfiques pour le Québec et capitales pour son avenir du "Vive le Québec libre" que prononça le général de Gaulle.

"A cet instant, lundi 24 juillet 1967, vers 19h40, écrit M. Pierre-Louis Mallen, vice-président de l'Association France-Québec, le Québec faisait son entrée sur la scène du monde... Beaucoup découvraient même l'existence des Canadiens français."

M. Jean-Paul L'Allier, ministre québécois des Communications, écrit de son côté: "De Gaulle a senti le Québec.

Champion de l'autodétermination, il ne pouvait pas ne pas reconnaître ce droit à la collectivité francophone du Québec".

M. Jacques-Yvan Morin, du Parti québécois: "Les Québécois doivent lui en être d'autant plus reconnaissants qu'ils en ont recolté tous les bénéfices et que le général de Gaulle en a supporté, seul, tous les contrecoups, en France comme ailleurs".

DES RESERVES

M. Gilles Lalonde, professeur à Montréal, émet quelques réserves: "Le général de Gaulle n'a-t-il pas, par ailleurs, interrogé-t-il, pu se méprendre sur les aspirations profondes des Canadiens français?"



Pantalons
tout laine
à prix spécial
Passez
dès maintenant!

Prix Eaton

19.99

Cette offre vaut bien un coup de fil ou une visite au magasin. Profitez de ce bas prix exceptionnel pour vous procurer un ou deux pantalons de flanelle. D'abord, ils vous conféreront belle apparence et confort. Et, qui plus est, ils ont cette résistance qui prête à la laine sa solide réputation. Finalement, ils ont été fabriqués par un manufacturier de marque. Une expression consacrée résume bien les caractéristiques de ces pantalons: beaucoup de cachet. Que demander de plus? Bas des jambes évasés, 2 poches en biais à l'avant, 2 poches à l'arrière, passants de ceinture 2". Couleurs unies de marine, brun ou gris. Tailles 30 à 40. Eaton, Place Ste-Foy. (429).

Commandez par téléphone 524-5161
Magasin et catalogue

Standard pour le magasin 653-9331

HEURES D'OUVERTURE EATON:
LUN. MAR. MER. 9H30-18H; JEU. VEN. 9H30-21H; SAM. 9H-17H.
STANDARD: LUN. MAR. MER. 9H-18H; JEU. VEN. 9H-21H; SAM. 9H-17H.

EATON

la consommation



NDLR — En collaboration avec l'Éditeur officiel du Québec, LE SOLEIL publie par tranche le texte intégral du Guide du citoyen, préparé par le ministère des Communications. Ce guide est en vente dans les librairies de l'Éditeur officiel du Québec, les librairies et les dépôts de journaux.

Le scrutin

Le scrutin évoque l'acte de voter pour un ou plusieurs candidats le jour de l'élection.

La surveillance des élections

Les présidents d'élection

C'est le directeur général des élections au fédéral et le président général des élections au provincial qui surveillent respectivement, en quelque sorte, la tenue des élections fédérales ou provinciales.

Le président d'élection de chaque circonscription fait l'annonce de la date de scrutin déterminée par le lieutenant-gouverneur en conseil. Il le fait le jour de la présentation des candidats et l'annonce doit comporter les renseignements suivants:

- nom, prénom, profession ou métier, domicile ou adresse de chacun des candidats;
- date du scrutin;

— lieu où le président d'élection fera la compilation des votes donnés à chacun des candidats.

Le président d'élection doit aussi afficher dans son bureau officiel, au plus tard le lundi qui suit la révision des listes électorales, la liste des différents bureaux de votation. Ces bureaux correspondent aux numéros de section de vote (poll) qui apparaissent sur les certificats laissés aux électeurs par les énumérateurs.

En somme le président d'élection d'une circonscription fédérale ou provinciale est responsable en loi devant le directeur général des élections (à Ottawa) ou le président général des élections (à Québec) de la bonne marche de l'élection.

Au municipal, cette tâche de surveillance générale appartient aussi au président d'élection (greffier de la municipalité), assisté par un secrétaire d'élection qu'il a nommé.

Les scrutateurs et les greffiers

Lors d'une élection fédérale, le président d'élection doit désigner un scrutateur pour chaque bureau de scrutin de la circonscription. Ce scrutateur doit, aussitôt que possible après sa nomination, nommer un greffier du scrutin.

Pour une élection provinciale, les scrutateurs ainsi nommés par le président d'élection sont recommandés à cette fin par le candidat du parti au pouvoir (à défaut, par le premier ministre), alors que les greffiers le sont sur recommandation du candidat de l'Opposition officielle (à défaut, par le chef de l'Opposition officielle).

Ce sont ces scrutateurs et greffiers qui, en pratique, surveillent le vote. Par exemple, ils dispensent les informations dont auraient besoin les électeurs, le jour du scrutin. Le greffier tient le registre du scrutin et le scrutateur pose ses initiales sur les bulletins de vote. Ces mêmes préposés vérifient si les électeurs désirant voter apparaissent vraiment sur la liste électorale; ils surveillent les boîtes de scrutin et le dépouillement des bulletins de vote; enfin, ils doivent faire parvenir au président d'élection de la circonscription les résultats de la compilation des votes.

Bientôt sur le marché canadien, des lunettes soniques pour aveugles

par Juliet O'NEILL

OTTAWA (PC) — Les oreilles de l'aveugle prennent la place de ses yeux quand il porte des lunettes soniques. Ces dernières seront bientôt mises en vente sur le marché canadien.

"Le bébé aveugle de huit mois, qui les porte depuis six mois, peut prendre ses jouets favoris sans difficulté; il sait quand sa mère entre dans la chambre, et si elle a un biscuit dans la main", déclare Mme Sue Leonard. Mme Leonard est spécialiste en orientation et en mobilité à l'Institut canadien national des aveugles.

Les lunettes soniques, qui coûtent \$1.850 la paire, sont plus épaisses que des verres ordinaires, et contiennent un émetteur de son et deux récepteurs dans la partie des lunettes qui repose sur le

nez. Deux tubes de plastique intégrés dans les montants des lunettes transmettent le son du récepteur à l'oreille.

"Le petit émetteur projeté des ultrasons, qui ne sont pas entendus normalement. Ces ondes frappent un objet et se réfléchissent dans le transmetteur, et passent dans les tubes jusqu'à l'oreille, explique Mme Leonard. Le mécanisme a été placé dans des lunettes pour des raisons d'esthétique, afin que l'aveugle n'attire pas l'attention".

Le son dépend de la texture et de la dimension de l'objet, et aussi de la distance où se trouve cet objet. La détection des sons peut dépasser 20 pieds, pour les objets à grandes surfaces.

Cependant Mme Leonard tient à préciser que ces lunettes ne peuvent être employées comme unique guide

de l'aveugle. "Elles doivent de concert avec des chiens dressés ou de longues cannes", dit-elle. Selon elle, il n'y aura probablement pas beaucoup d'aveugles qui porteront ces lunettes, parce qu'elles coûtent tellement cher, mais l'Institut canadien

national des aveugles va tenter d'obtenir des subventions.

Ces lunettes qui ont été inventées en Nouvelle-Zélande sont employées à titre expérimental depuis 1970 en Australie, aux États-Unis et en Grande-Bretagne.

Diminution des ventes de lait ordinaire au Québec

Les ventes de lait ordinaire ont diminué de 10% au Québec, pendant les six premiers mois de l'année 1975, et ce, par rapport à la même période, l'an dernier. Les ventes de lait à deux pour cent ont, par contre, augmenté de 10% pour la même

période, rapporte le bureau de la statistique du Québec.

Dans le cas de la vente du lait à moins de deux pour cent, du lait chocolaté et de la crème, le BSQ enregistre des diminutions respectives de 8%, 20% et 7%.

H.R. ouvert vendredi jusqu'à 21h.

Notre événement-manteaux annuel! Tous très chics. Prix unique, \$159.

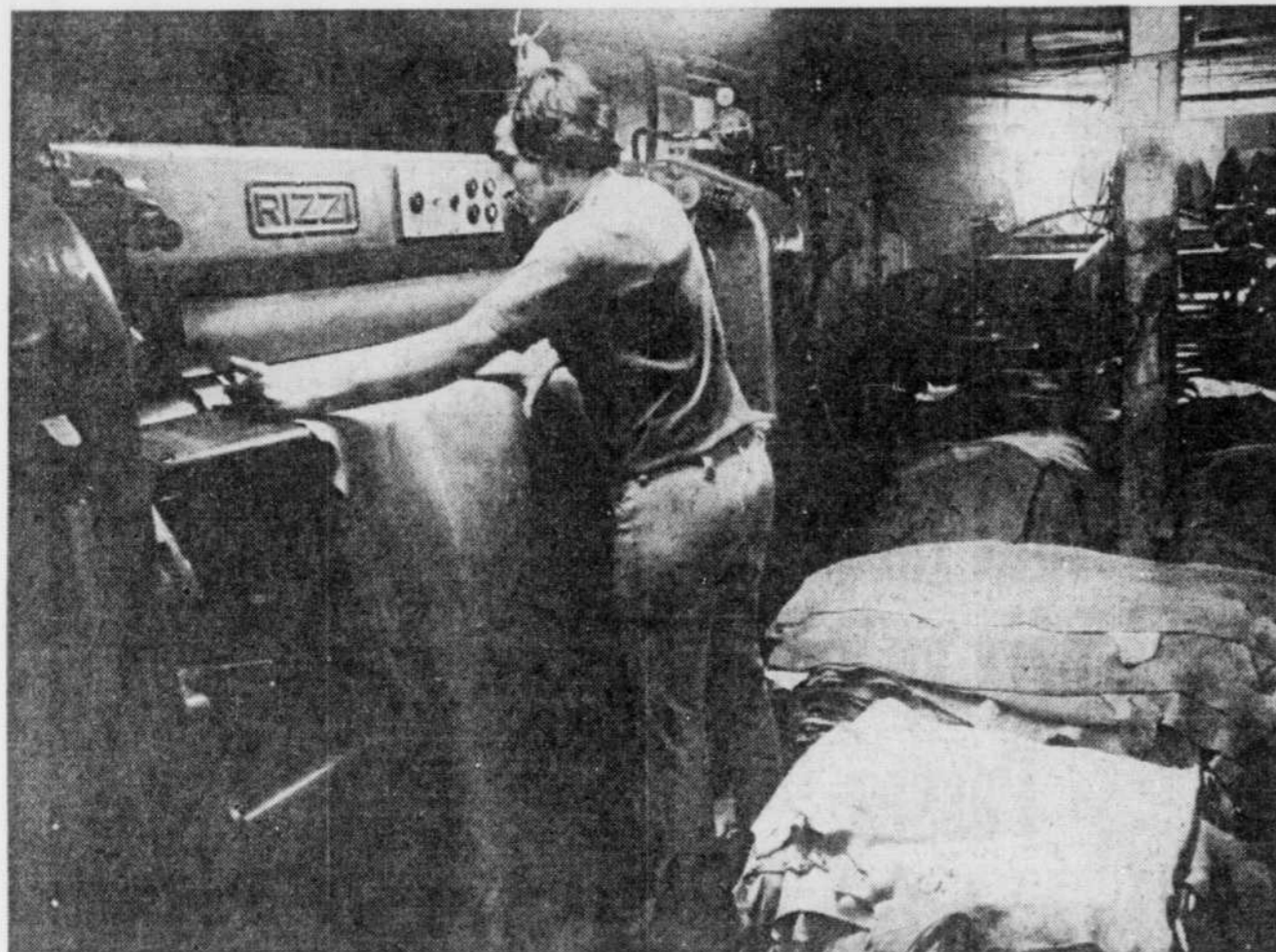


Voici notre offre annuelle de manteaux de belle qualité à prix très calculé. Classiques ou fantaisie, tous sont d'une élégance très mode. Et exclusifs à H.R. Nous illustrons trois modèles de notre collection, plus diversifiée que jamais. En lainage peigné, melton, tweed, mélangé. Importés d'Angleterre, de France, d'Italie. En noir, marron, vert, gris, rouge, bleu, roux, chinés. Un choix de tailles 6-18. L'unité, \$159. Venez, écrivez ou tél. à 692-3680.

Manteaux et costumes, au deuxième étage.

HOLT RENFREW

Place Ste Foy, Place de l'Hôtel de Ville
2 hrs station. gratuit, Parc-Autos, Place de l'Hôtel de ville



Un ouvrier travaillant à la préparation du cuir, à la tannerie Nazaire Fortier, à Québec.

Le Soleil, Reynald Lavoie

La première tannerie canadienne a été construite à Lévis

par Margaret NESS

TORONTO (PC) — Le cuir est employé dans la confection des vêtements depuis l'âge des cavernes, et il était autrefois réservé aux gens de la noblesse et aux riches marchands. Aujourd'hui, on fabrique non seulement des chaussures, des sacs à main et des vêtements de cuir, mais aussi des meubles. La première tannerie canadienne fut construite en 1651, par François Bissot, à Lévis.

Au Canada, l'industrie du cuir a rapporté \$102 millions en 1974. Plusieurs des tanneries qui existent actuellement, et qui sont parmi les plus importantes et les plus modernes de toute l'Amérique du Nord, ont plus de 100 ans d'existence. Quatre d'entre elles sont à la quatrième génération. L'Association des tanneurs du Canada a été formée en 1915, et le président actuel est M. Fred A. Glasser, d'Oshawa, Ont.

En septembre, cinq tanneurs canadiens ont assisté à la prestigieuse "semaine du cuir", à Paris.

Récemment, le gouvernement canadien a contribué à promouvoir l'industrie du cuir en accordant une aide

financière sous forme d'analyse de marché; des tanneurs ont visité les tanneries d'Europe de l'Est et de Cuba.

Une des plus anciennes tanneries fut fondée en 1843 à Barrie Ont. Elle se spécialise dans la fabrication des ceintures et des chaussures de travail. Une autre tannerie fut fondée en 1844 à Acton Ont. Cent ans plus tard, en 1944, elle fut vendue à Canada Packers. On y emploie 450 personnes, et on y fabrique le cuir pour les ceintures et les valises, ainsi que pour les semelles.

Une troisième tannerie fut fondée une année plus tard à Oshawa. Près de 100 ans plus tard, la compagnie acheta la tannerie Lang et conserva trois des quatre usines de cette dernière, à Kitchener, Cobourg et Barrie. La compagnie Robson-Lang emploie actuellement plus d'un millier de personnes. On y produit du cuir fin pour les souliers, les vêtements et les sacs à main.

Au Québec, la tannerie Nazaire Fortier, fondée en 1873, produit depuis quatre générations. Elle fonctionne maintenant sous le nom de Fortan Inc. et emploie 65 personnes.

SALON TOM
TEL.: 681-4225

LES COUPES GEOMETRIQUES ET BOUCLES



Soyez avant-gardiste



Suzanne

Il y a moins d'un an, nous avons eu le plaisir de coiffer les jolies duchesses du Carnaval 1975.

SUZANNE GENEST

Spécialiste de la coupe étudiée, fait maintenant équipe au Salon Tom

Après des stages de perfectionnement, Suzanne est une tête d'affiche!

UNIQUE A QUEBEC

Introduction d'une nouvelle méthode de coloration. Aussi, Henna qui colore en traitant votre cheveu sans laisser de démarcation.

EGALEMENT, SERVICE D'ESTHETIQUE

SALON TOM au féminin Inc., app. A
SALON TOM au masculin Inc., app. B
Tél.: 681-4225
925, Raymond-Cosgrain, Québec 6.

Aubaines fantastiques

Vente d'écoulement sur Bijouterie • Montres • Horloges

40%

D'escompte sur les bas prix réguliers Unique

- Ventes Finales:
aucune commande
spéciale
- Master Charge et
Chargex acceptées
- Cette vente se
termine le 4 nov. 75

Bagues • Bracelets • Breloques • Colliers
Boucles d'oreilles • Pendentifs, • Coffrets
à bijoux • Montres: Gruen, Rodastar,
Ingraham. • Horloges: Westclox, Forestville,
Ingraham, Syroco, Spartus, Snider.
Ainsi que plusieurs spéciaux non annoncés

unique

VILLE DE QUÉBEC
Centre d'achats Laurier
2700 Boul. Laurier,
Ste-Foy

NEUFCHATEL
467 Boul. Bastien

Incarcéré jusqu'à l'enquête du coroner

par Lucien LATULIPPE

Le témoin principal dans le meurtre de Jacques Baribeau a comparu devant le coroner de Québec, hier après-midi. Après avoir été informé par Me J.-Armand Drouin qu'il était détenu au sujet de cet assassinat, Jean Boies, âgé de 30 ans, du 409, rue Latourelle, à Québec, a été conduit à la prison de Québec pour y être incarcéré jusqu'à l'enquête du coroner dont la date n'est pas fixée.

Jacques Baribeau, âgé de 33 ans et demeurant dans la 26e rue, à Québec, a été abattu d'un coup de fusil 12 en pleine figure alors qu'il s'apprêtait à entrer au 409, rue Latourelle. Il était 15h30, samedi.

M. Baribeau venait d'arriver dans un taxi qui l'attendait d'ailleurs. L'enquête a révélé qu'il venait porter à Jean Boies un morceau de son fusil 12, le fût, qui avait été laissé chez sa soeur, Jeannine Baribeau, demeurant dans la rue Christophe-Colomb.

Boies et sa concubine, Suzanne Poitras, s'étaient rendus chez Jeannine Baribeau, samedi dernier, entre 4h et 7h du matin. Boies était armé de son fusil 12 et il aurait dit à Mme Baribeau que son frère n'avait pas longtemps à vivre. C'est à cette occasion qu'il aurait perdu le fût de son fusil.

Fusil 12 trouvé

La police dit que Jacques Baribeau et Jean Boies se connaissaient très bien. La victime et son présumé assassin auraient vécu un certain temps ensemble alors qu'ils demeuraient à Montréal.

Jean Boies vivait depuis quelque temps avec Suzanne Poitras qui est séparée de son mari, Michel Dubois. Il n'aurait pas aimé que Baribeau vienne piétiner ses plates-bandes.

Le coup de feu a été tiré à travers la vitre de la porte, et Jacques Baribeau a été projeté sur la chaussée. Le chauffeur de taxi qui venait de le conduire à cette adresse s'est empressé auprès de son client et il a vu un individu s'enfuir par en arrière de la maison.

La police de Québec révèle que Suzanne Poitras était chez elle, au 409, rue Latourelle, lorsque le meurtre a eu lieu. Le fusil 12 a d'ailleurs été trouvé caché à cet endroit et il a été expédié au laboratoire de l'Institut médico-légal de Montréal pour expertise.

Le détenu a été retrouvé au cours de la soirée de samedi dans une taverne du quartier Limoilou. Il aurait fait des aveux. Sa concubine a par ailleurs raconté aux enquêteurs ce dont elle avait été témoin.

Le pilote tué était lévisien

MONTREAL (d'après PC) — Le pilote tué dans l'écrasement d'un hélicoptère, jeudi dernier, dans la région de la baie James, a été identifié hier comme étant Paul Bruneau, de Lévis.

Les deux autres personnes mortes dans la chute de l'appareil sont Denis Harvey, du Lac-Saint-Jean, et Samuel Chewanish, de Fort George, un ouvrier de la construction.

Les trois cadavres ont été repêchés dimanche dans la rivière Opinaca par des plongeurs amenés sur les lieux par les forces armées.

L'hélicoptère, propriété de Héli-Voyageur, était affrété par la Société d'énergie de la baie James pour transporter un ouvrier blessé de Grande-Opinaca à un hôpital de Eastmain.

PRIX à tout

• Quantités limitées
• Prix effectifs jusqu'à samedi
• Les illustrations utilisées sur ces pages sont générales et ne représentent pas nécessairement les articles annoncés.

Sears RABAIS 25

VETEMENTS POUR ENFANTS



Ensemble colonial pour chambre d'enfant
Ensemble comprenant un lit, un matelas et une commode de très belle qualité. Ton muscade. Rég. 219.96

Robes pour bambines
Tailles 2 à 6X. Rég. 4.98 à 6.98 **2.99** ch.

Robes pour bambines
Tailles 2 à 6X. Rég. 7.98 à 11.98 **4.99** ch.

Ens. pour bambines
Choix d'ensembles 2 pièces pour bambines. Rég. 6.98 à 9.98 **4.99** ens.

Manteaux pour enfants
Tailles 2 à 6X. Rég. 14.98 à 19.98 **10.99** ch.

Manteaux pour enfants
Tailles 2 à 6X. Rég. 29.98 **15.99** ch.

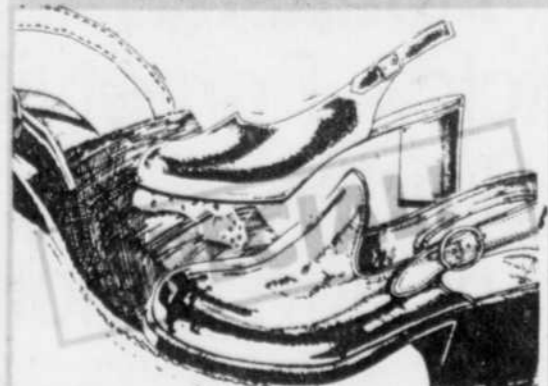
Veste confortable
Tailles 2 à 6X. Rég. 6.98 à 9.98 **4.99** ch.

Salopette de bébé
Pratique et facile d'entretien. Rég. 4.99 **2.99** ch.

Robe pour bébé
Choix de couleurs. Tailles 12 à 24 mois. Rég. 4.98 à 7.98 **2.99** ch.

Vêtements pour enfants - Rayon 29

CHAUSSURES POUR DAMES



Chaussures sport pour dames
Groupe de souliers sport pour dames, choix de modèles, couleurs, pointures désassorties. SPEC. **7.99** paire

Chaussures pour dames et enfants - Rayon 54

VETEMENTS POUR DAMES



Interchangeables pour dames
Choix de jupes, pantalons, vestes, chemisiers, tous de confection polyester ou gabardine. Tailles 10 à 16 ans. Rég. \$14 à \$34 **4.99** à **16.99** ch.

Chemisiers pour dames
Confection polyester et coton, modèle à manches longues, tons unis ou imprimés. Tailles 10 à 18 ans. Rég. \$13 à \$19 **8.99** ch.

Pulls pour dames
Choix de pulls, cardigans et autres modèles en acrylique. Couleurs variées, tailles P. M. G. Rég. \$10 à \$17 **5.99** à **10.99** ch.

Pantalons sport pour dames
Confection de gabardine ou polyester, avec ou sans ceinture, choix de couleurs. Tailles 8 à 16 ans. Rég. \$14 à \$19 **8.99** à **12.99** ch.

Vêtements sport pour dames - Rayon 7

VETEMENTS POUR FILLETES



Chemisiers pour adolescentes
Groupe de chemisiers pour adolescentes, modèles et couleurs variés. Tailles 10 à 14X. Rég. \$10 à \$15 **6.99** ch.

Groupe de pantalons
Confection de gabardine ou de velours, couleurs variées, tailles 10 à 14X. Rég. \$15 **9.99** ch.

Pulls pour adolescentes
Choix de pulls en acrylique, tons variés, tailles 10 à 14X. Rég. \$7 à \$8 **4.99** ch.

Chemisiers pour fillettes
Confection de coton, imprimés variés, tailles 8 à 14. Rég. 6.98 à 9.98 **4.99** ch.

"Jeans" en coton
confection de denim ou velours côtelé, tailles désassorties, couleurs variées. Rég. 9.98 à 11.95 **6.99** ch.

Vêtements pour fillettes
Choix de jupes ou chemisiers et autres. Confections et couleurs variées, tailles 8 à 14 ans. Spécial **2.99** ch.

Robes pour fillettes
Modèles, confections et couleurs variés. Tailles 7 à 14. Aussi quelques ensembles-pantalons. Rég. 12.98 à 16.98 **8.99** ch.

Manteaux d'hiver pour fillettes et adolescentes
Groupe de manteaux de confections et couleurs variés. 7 à 14 ans pour fillettes et 10 à 14x pour adolescentes. Rég. 19.98 à 69.98 **14.99** à **51.99**

Vêtements pour fillettes - Rayon 77

BOUTIQUE JUNIOR



Robes "Tout-aller"
Choix de robes à manches longues ou courtes, confections variées, tailles 7/8 à 15/16. Rég. \$16 à \$35 **9.99** ch.

Robes longues
Confections variées à imprimés ou de tons unis, manches courtes ou longues, entretien facile. Tailles 7/8 à 15/16. Rég. 17.99 à \$26 **12.99** ch.

Groupe de chandails
Confection d'acrylique, avec ou sans ceinturon, tons unis ou motif à rayures. Tailles P. M. et G. Rég. \$8 à \$14 **5.99** ch.

Jeune Boutique - Rayon 19

ACCESSOIRES POUR DAMES



Sacs à main
Choix de modèles et de couleurs. Rég. 11.99 à 15.99 **4.99** ch.

Sacs à main
Choix de modèles et couleurs. 18.99 à 27.99 **9.99** ch.

Sacs à main en canevas
Ton chambré, marine ou vert foncé avec motif de fleurs en tricot décoratives. Rég. \$12 à \$14 **6.99** ch.

Chemisiers et pulls pour dames
Choix de tailles, modèles et couleurs pour dames. Rég. 2.99 à 3.99 **1.99** ch.

Chemisiers et pulls
Choix de tailles, couleurs et modèles pour dames. Rég. 4.99 à 5.99 **2.99** ch.

Chapeaux de feutre
Choix de modèles et couleurs. Rég. \$10 à \$18 **4.99** à **8.99** ch.

Chapeaux "Kangol"
Confection 45% angora et autres fibres. Choix de couleurs. Rég. \$13 à \$18 **8.99** à **12.99** ch.

VETEMENTS DE BASE



Soutiens-gorge courts
Confection en dentelle et Arnel® tricoté, dos en Lycra® spandex. Ton beige ou blanc. **3.99** ch.

Soutiens-gorge variés
Modèles variés, dos en Lycra® spandex. Bretelles réglables. **2.99** ch.

Soutiens-gorge courts
Choix de modèles et tailles. **1.99** ch.

Boutique Intime - Rayon 18

LINGERIE POUR DAMES



Robes "Poco"
Modèles, couleurs et tailles désassorties. Rég. 9.99 **6.99** ch.

Pyjamas "Baby Doll"
Confection de coton, couleurs et tailles désassorties. Rég. 8.99 **4.99** ch.

Robes de nuit
Choix de modèles et tailles. Rég. 7.99 **5.99** ch.

La femme chez elle - Rayon 38

ENSEMBLES-PANTALONS POUR DAMES

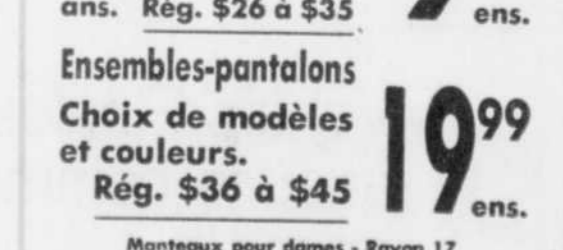


Ensembles-pantalons
Choix de modèles et couleurs dans les tailles 10 à 20 ans. Rég. \$26 à \$35 **9.99** ens.

Ensembles-pantalons
Choix de modèles et couleurs. Rég. \$36 à \$45 **19.99** ens.

Manteaux pour dames - Rayon 17

BAS NYLON



Maillots-chemisiers
Tons unis ou imprimés, modèles à manches longues. Tailles P. M. G. Rég. \$14 à \$17 **9.99** ch.

Bas "Kinki" avec ortels
Tons unis ou motif à rayures. Couleurs variées. Rég. \$3 **99¢** paire

Bas nylon - Rayon 75

CASSER

% et plus!

- PLACE LAURIER
- FLEUR DE LYS
- GALERIES CHAGNON

Chasseurs égarés pendant 48 heures

Deux chasseurs qui s'étaient égarés sur le territoire du poste de la Sûreté du Québec de Rivière-Bleue ont réussi à s'orienter seuls et ils sont sortis de la forêt, hier matin, entre Saint-Bruno et Mont-Carmel, dans le comté de Kamouraska. M. Roland Desrosiers, de Montréal, et M. Adelard Lemieux, de Rivière-du-Loup, étaient fatigués, mais en assez bonne condition malgré deux nuits à la belle étoile.

Les deux disparus faisaient l'objet de recherches. L'hélicoptère de la SQ était sur place, ainsi que l'escouade canine, l'unité d'urgence de la SQ de Rivière-du-Loup et plusieurs agents des postes de Rivière-Bleue et de Saint-Pascal.

Les recherches se poursuivaient depuis quelques heures, hier matin, lorsque les deux chasseurs ont rencontré un cultivateur qui les a conduits au poste de la SQ à Saint-Pascal, vers 11h30.

MM. Desrosiers et Lemieux étaient entrés en forêt du côté de Saint-Athanase, samedi. Constatant qu'ils s'étaient égarés, ils se sont guidés sur leur boussole et ils se sont dirigés vers le nord, sachant aboutir à quel point.

Octogénaire en bonne forme
L'octogénaire qui s'était aussi égarée à l'île aux Coudres, vendredi dernier, a été aperçue par l'hélicoptère de la Sûreté du Québec, dimanche matin, alors qu'elle marchait d'un pas alerte le long d'un bois. Mlle Marie-Anne Desgagnés, âgée de 80 ans, venait de se retrouver et elle se dirigeait vers son domicile.

Mlle Desgagnés a raconté qu'elle avait été surprise par la nuit alors qu'elle effectuait une marche dans le bois. Elle avait tourné en rond une bonne partie de la nuit.

Une soixantaine de concitoyens avaient participé aux recherches, samedi. L'hélicoptère s'était joint à eux, dimanche matin, lorsque ses occupants ont aperçu l'octogénaire. Il s'est posé près d'elle pour aller la conduire à destination.

Un examen médical a révélé que l'octogénaire n'avait aucunement souffert de son séjour en forêt, le temps ayant été plutôt clément.

Québécois soupçonné de plus d'un vol

Un individu de 35 ans de Québec a été accusé à Rivière-du-Loup, hier, d'avoir volé une auto dans cette ville et d'avoir conduit une voiture automobile alors que ses facultés étaient diminuées par l'alcool. Aucun plaidoyer n'a été enregistré, et la cause a été reportée à après-demain.

Le suspect a été intercepté à Saint-Pascal de Kamouraska, samedi soir dernier. Avec le véhicule volé, il aurait été mêlé à un accident et il se serait sauvé.

L'enquête a par la suite révélé que le même individu serait soupçonné d'un vol avec violence sur la personne d'une femme de 60 ans qui était de passage à Rivière-du-Loup avec un homme de 50 ans.

La plainte de vol qualifié mentionnait une somme de \$35. Les policiers ont trouvé le suspect en possession d'une somme de \$1,100 et ils présumant qu'il est impliqué dans d'autres vols.

Par ailleurs, d'autres éléments sont venus compliquer l'enquête. La Sûreté du Québec a en effet appris, hier, que la plaignante et son cavalier seraient soupçonnés de vol à main armée sur le chauffeur de taxi de Rivière-du-Loup qui les conduisait à Québec.

La femme, qui était assise en arrière du taxi, aurait attrapé le chauffeur par les cheveux, alors qu'il venait d'immobiliser son véhicule dans la basse ville de Québec. Pendant ce temps, son compagnon lui pointait un revolver dans les côtes et lui dérobait environ \$75.

ROBES POUR DAMES



Robes longues et courtes
1er GROUPE, Rég. \$22 à \$28 **9.99** ch.
2e GROUPE, Rég. \$30 à \$40 **14.99** ch.
3e GROUPE, Rég. \$35 à \$65 **19.99** ch.
Choix de modèles et couleurs, aussi quelques ensembles-pantalons dans les tailles 7 à 15 ans, 10 à 20 ans et 14 1/2 à 24 1/2 ans.

Robes - Rayon 31

TISSUS A LA VERGE



Groupe de tissus
Choix de Celara[®] acétate, toile ou Suraline[®] polyester. Largeurs 45 à 60". Rég. 4.99 à 5.99 **1.99** ver.
Groupe de tissus
Choix de pongé, Ultrassa[®] polyester, etc. Largeur 45". Rég. 3.99 à 4.99 **99¢** ver.
Groupe de tissus
Choix de challis, toile et interlock. Largeurs 45 ou 60". Rég. 3.99 à 4.99 **2.99** ver.
Groupe de tissus
Choix de lainage, motif à carreaux, molleton, lainage de tons unis, etc. Rég. 4.99 et 5.99 **3.99** ver.
Tissus à la verge - Rayon 36

BIJOUX



Horloges variées
Rabais 33 1/2% sur nos différents modèles. Rég. 8.99 à 54.95 **5.99 - 37.62** ch.
BRELOQUES EN OR 10K.
Rég. \$18 à \$71 **12.60 à 49.70** ch.
EN ARGENT Rég. 4.25 à \$12 **2.98 à 8.40** ch.
Rabais de 30% sur de nombreux modèles.
Bijoux-mode
Rég. \$2 à \$7 **99¢** ch.
Bijoux - Rayon 4

ACCESSOIRES POUR HOMMES



Pulls genre chemisiers
Choix de pulls de tricot à manches longues avec poche de poitrine. Couleurs et tailles variées. Rég. 9.98 à 13.98 **6.99** ch.
Chemises sport
Chemises à manches longues pour hommes. Tons unis ou imprimés variés. Tailles variées. Rég. 12.98 à 14.98 **8.99** ch.
Accessoires pour hommes - Rayon 33

VETEMENTS SPORT POUR HOMMES



Ensembles sport pour hommes
Confection Fortrel[®] polyester, polyester/laine, 100% polyester ou autres, couleurs et tailles désassorties. Rég. \$70 à \$85 **54.99** ch.
Pantalons pour hommes
Choix de pantalons sport et de toilette, confection polyester, rayonne ou autres. Couleurs et tailles désassorties. Rég. 16.98 à 18.98 **11.99** ch.
Vêtements sport pour hommes - Rayon 41

Vestes de laine
Confection 60% laine / 15% viscose / 15% acrylique / 5% mohair / 5% autres fibres. Tons: gris, brun ou bleu avec col en peluche acrylique. Tailles P. M. G. et TG. Rég. 24.98 **17.99** ch.
Vêtements de travail - Rayon 51

COMPLETS POUR HOMMES



Manteaux en suède
Manteaux de longueur 32" en suède, doublure amovible, 3 boutons et 2 poches à rabat à l'avant. Ton beige ou brun. Tailles 38 à 44. Rég. \$120 **69.99** ch.
Manteaux de cuir
Longueur 35", doublure fixe de rayonne, doublure amovible de peluche. Ceinture à la taille. Ton noyer, brun, noir ou marine. Tailles 36 à 46. Rég. \$140 **99.99** ch.
Ensembles sport pour hommes
Choix d'ensembles 2 pièces, modèles, couleurs et tailles désassorties. Rég. \$45 à \$60 **34.99** ens.
Veste sport
Veste de ton uni avec glissière robuste à l'avant, chaude doublure. Ton noir ou brun. Tailles 36 à 46. Rég. \$50 **34.99** ch.
Manteaux de cuir
Manteaux pleine longueur (42"), doublure amovible. Ton noyer ou brun foncé. Tailles 38 à 46. Rég. \$175 **129.99** ch.
Vêtements pour hommes - Rayon 45

VETEMENTS POUR GARÇONS



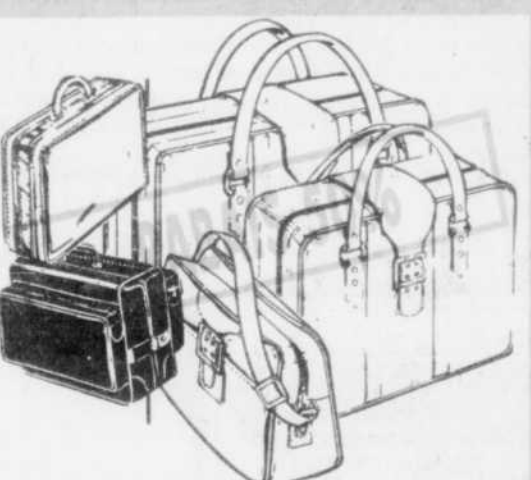
Groupe de pantalons
Confection 100% coton ou polyester et coton de belle qualité. Tailles 8 à 18 ans. Rég. 2.99 à 6.99 **1.99 à 3.99** ch.
"Jeans" "Wrangler"
"Jeans" en denim, modèle à jambes évasées, ton marine, tailles 8 à 18 ans. Rég. 9.99 **5.99** ch.
Pulls d'acrylique
Modèle à manches longues et col ras du cou. Tons marine / rouge. Tailles P. M. G. et TG. Rég. 7.99 **4.99** ch.
Veste "Aviateur"
Choix de vestes "aviateur" et anoraks pour garçons. Couleurs variées, tailles 8 à 18 ans. Rég. 15.98 à 24.98 **10.99 à 19.99** ch.
Vêtements pour garçons - Rayon 40

CHAUSSURES POUR HOMMES



Espadrilles
Modèle pour hommes et garçons, ton bleu ou rouge, pointures désassorties. Rég. 19.99 **7.99** pro
Souliers sport et Bottillons pour hommes
Choix de couleurs et pointures désassorties. Rég. 15.99 et 24.99 **12.99** pro
Chaussures pour hommes - Rayon 67

VALISES



Valises "Vagabond Unisex"
Fabrication de vinyle souple, couleurs variées, choix de modèles. Rég. 34.95 à 84.95 **17.47 à 42.47** ch.
Valises "Vagabond Cricquet"
Fabrication de vinyle souple, tons variés. Choix de modèles. Rég. 24.95 à 74.95 **12.47 à 37.47** ch.
Valises - Rayon 14

MENUS ARTICLES



Filé "Phentex"
Filé 3 brins, balle de 8 onces. Rég. 1.66 **1.19** ch.
Filé "Sayelle Bulky"
Filé idéal pour vêtements sport. Balle de 2 onces. Rég. 89¢ **59¢** ch.
Nécessaire à "Afghan"
Comprend patrons et laine. Rég. 9.98 **5.99** ch.
Filé "Sport"
Filé 3 brins, balle de 1 once. Rég. 59¢ **39¢** ch.
Filé "Sparkle"
Filé brillant, 4 brins, balle de 2 onces. Rég. 89¢ **59¢** ch.
Menus articles - Rayon 25

Octobre 70: Ottawa rejette une demande d'enquête

OTTAWA (PC) — Le gouvernement canadien n'a nullement l'intention d'ordonner la tenue d'une enquête afin de déterminer les causes et les mérites de l'invocation de la loi sur les mesures de guerre lors de la crise d'octobre 1970 au Québec.

C'est ce qu'a déclaré, hier en Chambre, le premier ministre suppléant, M. Mitchell Sharp, en réponse à des questions du chef du Nouveau parti démocratique, M. Ed Broadbent.

Le leader du NPD a rappelé les témoignages du premier ministre Bourassa et de l'ancien ministre fédéral, M. Eric Kierans, qui ont affirmé à l'émission de CBC, dimanche, qu'il n'existait pas "d'insurrection appréhen-

dée" le 16 octobre 1970, ce qui avait amené Ottawa à décréter cette loi en vertu de laquelle environ 465 personnes avaient été arrêtées sans mandat.

En contre-partie, M. Sharp a lu un passage de la lettre de M. Bourassa à M. Trudeau où le chef du gouvernement du Québec dit que "nous faisons face aussi à un attentat par une minorité contre l'ordre social au moyen d'actes criminels".

M. Broadbent a expliqué à son tour que le ministre fédéral de la Justice d'alors, M. John Turner, avait précisé en Chambre qu'un jour le peuple apprendrait les véritables raisons qui ont poussé le gouvernement à agir de cette façon.

M. Sharp a rétorqué que le gouvernement a aussi manifesté l'intention, à cette époque, de se donner un meilleur outil pour faire face à des crises semblables et qu'il considère encore l'occasion de le faire et de présenter un projet de loi aux Communes.

Lors de la crise d'octobre 70, le NPD était le seul parti à se prononcer contre la loi sur les mesures de guerre.

Au sujet de cette émission, un porte-parole de Radio-Canada a reconnu que certains extraits annoncés quelques jours avant l'émission n'ont finalement pas été diffusés, mais c'était pour une question de temps disponible, non le fruit de la censure.

Le porte-parole se référait particulièrement à une lettre

écrite par le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, qui ne

devait être ouverte que dans l'hypothèse de son enlève-

ment. Dans cette lettre, M. Drapeau demandait qu'aucun

ne négociation ne soit menée pour obtenir sa libération.

avis légaux · appels d'offres · soumissions



Société d'énergie de la Baie James
Fourniture des équipements de construction

POUR PROJET BAIE JAMES

APPEL D'OFFRES: DESCRIPTION:

- SEBJ 75-0627 — Fourniture de quarante-deux (42) camionnettes 4 x 4
- SEBJ 75-0623 — Fourniture de treize (13) camions plate-forme
- SEBJ 75-0615 — Fourniture de six (6) camions P.B.V. de 20,000 lb
- SEBJ 75-0613 — Fourniture de huit (8) autobus, quarante-huit (48) passagers
- SEBJ 75-0612 — Fourniture de quatre (4) camions-citernes avec P.B.V. de 30,000 lb

DATE DE FERMETURE: pour 15h30 HEURE DE MONTREAL

Jeu. 13 novembre 1975

Toutes les conditions des présents appels d'offres sont contenues dans les documents qui sont disponibles pour examen et peuvent être obtenus gratuitement du lundi au vendredi inclusivement de 08h30 à 16h30 à l'endroit suivant:

Direction de l'approvisionnement
SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE DE LA BAIE JAMES
800 est, boul. de Maisonneuve, 19^e étage,
Montréal, Qué. H2L 4M8 Canada

Des dépôts de soumissions, tels que spécifiés aux documents, sont requis sous forme de chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à la Société d'énergie de la Baie James et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant d'au moins DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission jusqu'à concurrence du montant indiqué au document. Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu les documents d'appels d'offres directement de la Société d'énergie de la Baie James sont admises à soumissionner.

La Société d'énergie de la Baie James se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le directeur de l'Approvisionnement

A. ROUSSEAU

Harrison

tissus et draperies

Service d'achat à domicile

Choisissez vos draperies sur mesure dans le confort de votre foyer!

Un conseiller expérimenté en draperies vous aidera à choisir parmi des centaines d'échantillons, le tissu et la couleur qui rehausseront le décor de chaque pièce de votre demeure, et, il prendra les mesures exactes — ceci sans aucune obligation de votre part. Harrison vous offre également des valences, des couvre-lits, des stores, tous faits sur mesure.

Pour un rendez-vous le jour ou le soir, appelez

656-1575

P.S. Notre Service à domicile s'adresse également à votre bureau ou établissement commercial.

draperies faites sur mesure

AUSSI PRÈS QUE VOTRE TÉLÉPHONE

656-1575

Parce que vous êtes des gens spéciaux... nous sommes des spécialistes

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
PME-75-19245
pour 10h.30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 2 décembre 1975

Région Mauricie
RECONSTRUCTION DU
BARRAGE BELLEVUE
FAIT DE CAISSONS DE
BOIS ET DE PIERRE
COMTE DE LAVIOLETTE

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h.30 a.m. à 4h.30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de QUINZE MILLE DOLLARS (\$15,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, et remboursable sous conditions, doit accompagner la soumission.

Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant d'au moins DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission, toutes taxes incluses, jusqu'à concurrence du montant ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les cosecrétaires,
M.-A. DEMERS - W. E. JOHNSON
Montréal, le 16 octobre 1975.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GPE-75-10170
pour 10h.30 a.m.
heure de Montréal
Mardi le 18 novembre 1975

La Salle, P.Q.
POUR LA FOURNITURE
D'UN JEU DE BARRES
BLINDEES A 25kV

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h.30 a.m. à 4h.30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de DIX MILLE DOLLARS (\$10,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, et remboursable sous conditions, doit accompagner la soumission.

Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant d'au moins DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission, toutes taxes incluses, jusqu'à concurrence du montant ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les cosecrétaires,
M.-A. DEMERS - W. E. JOHNSON
Montréal, le 26 octobre 1975.

appel d'offres

SERVICE GENERAL DES ACHATS

Projet Description Livraison

7688 300 tonnes de moulée pour Ste-Madeleine
bovins de boucherie Cité St-Hyacinthe

7689 4,500 casques en fourrure Montréal

Clôture des soumissions: 11 novembre 1975, 15.00 heures

Les conditions de ces appels d'offres sont contenues dans des documents disponibles à l'endroit suivant:

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS
ET DE L'APPROVISIONNEMENT
BUREAU DES APPELS D'OFFRES
150 EST, BOUL. ST-CYRILLE, 4E ETAGE
QUEBEC, QUE. G1R 4X8

Toute personne désirant assister à l'ouverture des soumissions doit se présenter à l'adresse susmentionnée à l'heure et à la date indiquées.

Le directeur général
Jean-Claude Careau, ing.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Direction du Génie Service de l'Hydraulique agricole
Projet no 5683(1)-94-756

Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau PELISSIER et branches, en les municipalités des paroisses de Saint-Gérard-Majella et Saint-Michel-d'Yamaska, comté de Yamaska.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur établissement principal dans la région no 9 (Yamaska - Saint-François - Bois - Francs), soit les comtés municipaux d'Arthabaska, Bagot, Nicolet, Drummond, Richelieu, Saint-Hyacinthe et Yamaska, et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Garantie de soumission: un chèque visé à l'ordre du ministre des Finances ou un cautionnement de soumission au montant de \$7,000.

Projet no 1451-95-756

Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau

DORVILLIERS et branches, en les municipalités de la paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pérade et du village de La Pérade, comté de Champlain.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur établissement principal dans la région no 8 (Mauricie), soit les comtés municipaux de Champlain, Maskinongé et Saint-Maurice, et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Garantie de soumission: un chèque visé à l'ordre du ministre des Finances ou un cautionnement de soumission au montant de \$15,000.

Projet no 2624(1)-96-756

Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau VALLIÈRES et branches, en la municipalité de la Rivière Boyer, comté de Lévis.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur établissement principal dans la région no 7 (Québec-Métropolitain), soit les comtés municipaux de Lévis, Lotbinière et Québec, et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Garantie de soumission: un chèque visé à l'ordre du ministre des Finances ou un cautionnement de soumission au montant de \$3,000.

Projet no 8101-97-756

Exécution de travaux de drainage dans les BRANCHES 3, 15, 35 et 36 du cours d'eau des Îles Brûlées, en la municipalité de la paroisse de Saint-Bernard, comté de Dorchester.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur établissement principal dans la région no 5 (Chaudière), soit les comtés municipaux de Beauce, Dorchester, Frontenac et Mégantic, et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Garantie de soumission: un chèque visé à l'ordre du ministre des Finances ou un cautionnement de soumission au montant de \$3,000.

Les documents de soumission sont obtenus du directeur du service de l'Hydraulique agricole, ministère de l'Agriculture, édifice "Le 200", 200A, chemin

Sainte-Foy, 9^e étage, Québec (G1R 4X6), tél. 643-2450.

Un versement de \$10 sous forme de CHEQUE VISE ou de mandat, non remboursable, à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans, devis et formules de soumission d'un projet.

Clôture de l'appel d'offres: 14h30 (h.n.e.), bureau du sous-ministre à l'édifice "Le 200", 12^e étage, Québec.

L'ouverture des soumissions aura lieu publiquement et immédiatement après l'heure de la clôture de l'appel d'offres.

LE JEUDI 13 NOVEMBRE 1975.

Le ministre ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Gaétan Lussier
Sous-ministre

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Projet: 320-2802-5 - Travaux d'épingleage du roc sur le boulevard Champlain, dans la cité de Sillery, comté de Louis-Hébert. Longueur totale de 0.323 mille.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Un versement de \$35 non remboursable, à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

DEPOT de soumission exigé: cautionnement de soumission: \$15,600 ou chèque certifié: \$7,800.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions sont faites à l'adresse suivante: Service des Contrats, ministère des Transports, 875 est, Grande-Allée, Québec, Qué., G1R 4Y9.

Clôture de la réception des soumissions à: 15-00 HEURES.

LE MARDI 11 NOVEMBRE 1975.

Le ministère ne s'engage à accepter aucune des soumissions, même la plus basse.

Le Sous-ministre,
Claude Rouleau, ing.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Boyd déplore la politisation du projet de la baie James

MONTREAL (PC) — "La politisation du projet de la baie James était probablement la pire chose qui pouvait arriver, car elle a sérieusement compromis un débat qui aurait dû être clair et net", a déclaré, hier, M. Robert Boyd, président de la Société d'énergie de la baie James (SEBJ).

A ses yeux, la seule raison d'être du projet de la baie James est de répondre à l'accroissement des besoins en électricité des Québécois de 1980 à 1985. "Au risque de choquer, a-t-il dit, cette gigantesque entreprise n'a pas pour objectifs de créer des emplois ou de stimuler l'industrie."

Et, au cas où il aurait effectivement choqué son auditoire d'hommes d'affaires, son vice-président, M. Pierre MacDonald a en contrepartie fait miroiter à ses auditeurs tous les contrats alléchants qui vont bientôt tomber sur eux comme une pluie bien-faisante.

Le directeur des ressources humaines, M. Jean Bernier, en a aussi profité pour signaler au passage l'effet d'entraînement provoqué dans l'industrie québécoise par les 14,000 travailleurs qui devront oeuvrer à la baie James en 1978 et 1979.

"En tenant compte de la mobilité des employés de la construction, qui nous fait prévoir trois travailleurs par emploi, ce sont à coup sûr plus de 40,000 de ces travailleurs qui viendront oeuvrer à la baie James pendant chacune de ces années et certainement au-delà de 150,000 Qué-

bécois qui, d'une manière ou d'une autre, auront à oeuvrer à notre projet."

"Maintenant, a déclaré le président de la SEBJ, les chefs syndicaux nous accu-

sent de maintenir les travailleurs dans un état concentrationnaire et de pratiquer une politique anti-syndicale. Je pense que ces reproches et accusations ne méritent même pas de commentaires. Les

travailleurs expriment eux-mêmes leur satisfaction de pouvoir travailler en paix dans les conditions actuelles."

Aux yeux de M. Boyd, l'op-

position dont a été victime le projet de la baie James s'explique par le climat général de contestation des dernières années, par la méfiance des journalistes, par la peur de l'emprise étrangère, par la

politisation induite du débat et il a conclu par ces mots:

"D'une manière générale, le projet de la baie James a été le bouc émissaire de tous

les maux de la Belle Province. Une soupape de sûreté. Il a permis à toutes les frustrations de s'exprimer."

Organisée conjointement

par l'Hydro-Québec, la SEBJ et la Chambre de commerce, la journée d'hier a été l'occasion d'un véritable déluge d'informations et de statistiques sur tous les aspects du projet.

avis légaux

AVIS
3e publication
Prenez avis que Lesage Transport Ltée s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir l'émission de permis additifs pour la région no 9 pour effectuer le transport en vrac de pierre, sable, gravier, asphalté et neige, pour le compte de la Ville de Fermeil, Québec Cartier Mining, O'Connell, d'Abarno et les Entreprises du Québec, avec les camions suivants:
Dodge 1973
série R91H23T004040
Dodge 1973
série R91H23T000217
Dodge 1969
série TRM2367392
Dodge 1970
série 8K2J36505
Tout intéressé peut s'opposer à la présente demande en s'adressant à la Commission des Transports à Québec dans les quatre (4) jours suivant la première parution de cet avis.
Me ALAIN BILODEAU,
procureur
de la requérante,
DIONNE, FORTIN, ROY,
BILODEAU & RAMSAY.

Société d'énergie de la Baie James

APPEL D'OFFRES
SEBJ 75-0617
Date de fermeture:
pour 15h.30
heure de Montréal
Jeudi, le 13 novembre 1975
Fourniture de quinze (15)
tours d'éclairage
POUR PROJET
BAIE JAMES
Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 08h.30 à 16h.30 à l'endroit suivant:

Direction
de l'Approvisionnement,
SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE
DE LA BAIE JAMES,
800 est,
boul. de Maisonneuve,
19e étage,
Montréal, Qué. H2L 4M8
Canada

Un dépôt de soumission au montant de SIX MILLE DOLLARS (\$6,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à la Société d'énergie de la Baie James et remboursable sous conditions doit accompagner la soumission.

Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant d'au moins DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission jusqu'à concurrence du montant ci-dessus. Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société d'énergie de la Baie James sont admises à soumissionner.

La Société d'énergie de la Baie James se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le Directeur
de l'Approvisionnement
A. ROUSSEAU

Jusqu'à 33% de rabais sur ce linge de maison!

Profitez-en pour faire ample provision durant notre grande vente de 10 jours d'aubaines!

Prix en vigueur du mercredi 29 octobre au samedi 8 novembre, jusqu'à épuisement de la marchandise.



Economisez 5.00
Edredon "Danielle"
Lavables! Rembourré de légères fibres de polyester. Motif imprimé de fleurs. Couleurs variées. 70 x 82 pouces.
Ord. 21.99
Notre prix de vente
16.99 ch.
Economisez! Lingerie de belle apparence
Couvre-oreillers "Danielle", 19 x 25 po Ord. 4.99 3.99 ch.
Couvre-lits "Danielle"
Pour lit jumeau: 39 x 75 po Ord. 11.99 9.49 ch.
Pour lit double: 54 x 75 po Ord. 13.99 10.99 ch.



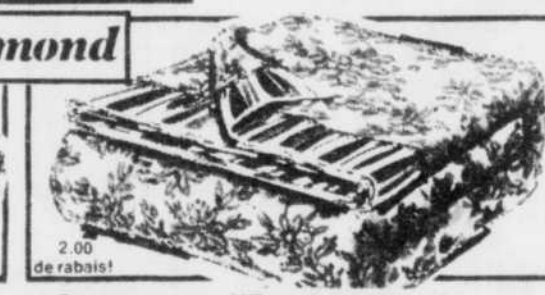
Taies d'oreillers et draps sans repassage Dan River* ou Truprest de Tex-Made

Dan River*
Tissu 50% coton et 50% polyester ne nécessitant aucun repassage. Motif de rayures deux tons sur fond blanc neige. Bordure de teinte unie. Bleu, vert, ton or, mauve.
Truprest* de Tex-Made Tissu 50% coton et 50% polyester ne nécessitant aucun repassage. Tous les draps housse sont munis d'un élastique aux extrémités. Bleu, melon, brun.
Simple: housse 39 x 75 po droit 66 x 100 po **Double:** housse 54 x 75 po droit 81 x 100 po. **Taies d'oreillers:** 42 x 33 po

Dan River* Jumeau Ord. 7.49 Dans l'mille 4.99 ch.	Dan River* Double Ord. 7.99 Dans l'mille 5.99 ch.	Taies Ord. 3.99 Dans l'mille 3.39 la paire
Dan River* Jumeau Ord. 7.49 Dans l'mille 5.49 ch.	Tex Made Truprest* Double Ord. 7.99 Dans l'mille 6.29 ch.	Taies Ord. 3.99 Dans l'mille 3.39 la paire



Couvertures Solitude
Confection canadienne. Tissu polyester et viscose lavable. Couleurs inaltérables. Motif imprimé. Anti-mite. Ton or, rose, bleu.
Ord. 12.49
Notre prix de vente
9.49 ch.
72 x 90 po



Couvertures "Esmond Mills"
Tissu polyester et viscose lavable. Motif "petite rose". Couleurs inaltérables. Choix de couleurs.
Ord. 10.99
Notre prix de vente
8.99 ch.
72 x 84 pouces



Fortrel* /Polyester
Recouvert de Celanese* "peau d'ange". Non-allergène. Bordé d'un cordonnet. Oreillers rembourrés de Fortrel* et polyester Blanc, rose, bleu. 20 x 26 pouces.
Ord. 5.97
Notre prix de vente
2.800 ch.



Pour salle de bains
Motif traditionnel dans une présentation nouvelle. Tissu modacrylique-nylon et polyester. Tapis à endos antidérapant. 24 x 36 po. Couvre-abattant assorti. Couleurs variées.
Ord. 18.99
Notre prix de vente
11.99 ch.



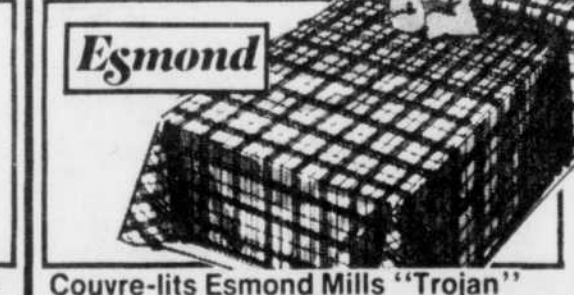
Pour salle de bains
Mélange de polyester et de Kodol* polyester. L'ensemble comprend: couvre-réservoir et couvre-abattant, tapis à endos antidérapant (19 x 31 po). Choix de couleurs.
Ord. 11.99
Notre prix de vente
8.99 ch.



Serviettes "Valiant"
Débarbouillière. Essuie-mains. de bain. Ord. 1.29 1.19 ch.
En coton éponge absorbant. Marque Caldwell. Couleurs en vogue.



Economisez 2.00 Oreillers de mousse
Rembourrés de mousse déchiquetée. Bordés d'un cordonnet Blanc. 19 x 25 pouces.
Ord. 3.97 ch.
Notre prix de vente
2.500 ch.



Couvre-lits Esmond Mills "Trojan"
En acrylique lavable à la machine et demandant très peu de recassage. Motif quadrillé écossais Rouge, bleu, melon. 78 x 108 po. 90 x 108 po. Ord. 16.99. Notre prix de vente 13.99 ch.
Jumeau Ord. 15.99
Notre prix de vente
12.99 ch.



Couvertures MIRAMAR*
Economisez 2.00!
Mélange de polyester, viscose et nylon. Lavable à la machine. Bordure en acétate de quatre pouces. Couleurs variées. 52 x 70 po.
Ord. 6.99
Notre prix de vente
4.99 ch.



Serviettes assorties
Débarbouillière. Essuie-mains. de bain. Ord. 1.29 1.19 ch.
Attrayantes serviettes en tissu éponge très absorbant. Motif fleuri de couleurs variées.



Nappes "Magic Care"
Mélange de coton et rayonne. Lavables à la machine. Sans repassage. 52 x 70 po.
Ord. 5.99
Notre prix de vente
4.29 ch.



Nappes en vinyle
Attrayant motif "Cleopatra" effet dentelle. Blanc, beige, ton or. 54 x 54 po. Ord. 4.97. Notre prix de vente 3.99 ch.
Ord. 3.67
Notre prix de vente
2.69 ch.

MIRACLE MART

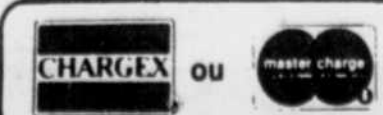


ça fait partie de votre monde

Les Galeries Charlesbourg,
Charlesbourg, Québec

Place Ste-Foy, 2440 boul. Laurier
Ste-Foy, Québec

OUVERT • Lundi à mercredi 9h à 18h • Jeudi et vendredi 9h à 21h • Samedi 9h à 17h.



- "Mise de côté" pratique
- Stationnement facile
- Satisfaction garantie ou prompt remboursement avec le sourire!

Enquêtes sur 3 vols commis à Québec

Un employé du magasin Maguire Ltée, situé dans la rue Maguire, à Sillery, a été soulagé d'une somme importante qu'il allait déposer à la Banque de commerce, située dans la même rue.

Le hold-up s'est déroulé vers 17h15, hier, et la police de Sillery a ouvert une enquête. L'individu était armé

d'un revolver et il a pris la fuite à pied.

La police de Québec fait aussi enquête sur un vol à main armée survenu tôt, avant-hier, au restaurant La Poudrière, situé au 100, rue Saint-Louis. Il était 00h45 lorsqu'un individu portant un foulard sur le visage a fait irruption dans l'établis-

sement. Les trois derniers clients venaient de sortir.

Le voleur n'a prononcé aucun mot. Appliquant son revolver sur la gorge du gérant, il l'a obligé à couper les fils de deux téléphones avant de se faire remettre l'argent des recettes de la journée, soit environ \$1.400.

Une enquête a également

été ouverte par la police de Québec sur un cambriolage commis au presbytère de la paroisse Saint-Dominique, au 175 Grande-Allée. Parmi les objets dérobés, il y a un calice, un tourne-disques et une enregistreuse. Le butin est évalué à \$2.700.

Par ailleurs, la police de Québec a mis la main sur un jeune homme qui venait de

cambrioler une maison de la rue Champfleury. Le suspect était rendu à l'extérieur avec un téléviseur et il attendait un complice lorsque les policiers se sont amenés.

Deux adolescents, un garçon et une fille, ont été surpris à cambrioler une chambre au 10^e étage de l'hôtel des Gouverneurs, sur le boulevard Saint-Cyrille.

10 jours seulement

MIRACLE MART

Une foule d'articles à bas prix pour bébé... durant 10 jours!

Prix en vigueur du mercredi 29 octobre au samedi 8 novembre.



Pyjama tissu éponge extensible
Modèle 2 pièces, boutons-pression à la taille, pieds à même le pyjama. Rose/blanc, bleu/blanc, jaune/blanc. 1, 2, 3.
333 chacun

Pyjama éponge motif de canard
Ord. 3.59
Notre prix de vente
299 chacun

Monopiece, extensible. Blanc/bleu, blanc/rouge. 1, 2.

Pyjama extensible, motif de lapin
Monopiece, boutons-pression. Blanc/orange, blanc/bleu. 1, 2.
Ord. 3.59
Notre prix de vente
299 chacun

Pyjama style mandarin
Prix d'achat spécial
199 chacun

Tissu éponge extensible, motif jacquard. Turquoise, mais, rose. 0, 1, 2.

Pyjama duveteux
2 pièces, doux et confortable. 75% coton et 25% polyester. Boutons à la taille, motif imprimé au pochoir devant. Turquoise, jaune, rose. 1, 2, 3.
Prix d'achat spécial
299 chacun

Couvertures variées
Modèles, couleurs et tissus variés.
288 chacune

Gilet à manches courtes
En coton blanc ou imprimé. Boutons devant. 3, 6, 12 mois.
Ord. 97c
Notre prix de vente
3-199 pour

Culottes doublées mousse
Blanc ou imprimé. Doublure, lavable à la machine. 2, 3, 4.
Ord. 75c
Notre prix de vente
3-199 pour

Parc en filet Dorel
Prix d'achat spécial
2199 chacun

Un parc robuste sur roulettes et qui se replie pour le rangement. Côtés en filet de nylon, armature en acier tubulaire, chromé.

Biberons Playtex
Ord. 7.49
Notre prix de vente
649 l'ens.

Economisez sur cet ensemble pratique pour nourrissons.

Shampooing pour bébé Johnson*
Ord. 2.15
Notre prix de vente
195 chacun

Pour les cheveux fragiles de bébé. 15.8 onces.
*Marque déposée

Huile pour bébé Johnson*
Ord. 1.67
Notre prix de vente
129 chacun

Indispensable pour bébé. 9 onces.
*Marque déposée

Poudre pour bébé Johnson*
Ord. 1.39
Notre prix de vente
119 chacun

Pour prévenir l'irritation due aux couches. 14 on.
*Marque déposée

Gelée de pétrole Vaseline
Ord. 1.30
Notre prix de vente
115 chacun

La gelée tout-usages. 12 onces.

Couches jetables Pampers
30 couches de jour Ord. 2.80
12 couches de nuit Ord. 1.45
Notre prix de vente
239 pqt **125** pqt

Seulement 4 paquets par client

Coton-tiges Johnson
Ord. 2.15
Notre prix de vente
169 pqt

Pour bébé ou pour vous... paquet de 400.

Poussette pliante
Légère, se replie et se transporte comme un parapluie. Courroie et ceinture de sécurité, freins à friction. Bleu ou citrouille.
Prix d'achat spécial
1899 chacune

Table de toilette
Dessus en épais vinyle lavable, 18 x 34 po. 2 tablettes de rangement, plateau amovible. Armature en acier tubulaire chromé.
Prix d'achat spécial
2599 chacune

Chaise haute Dorel
Siège et dossier coussinés, courroie de sécurité, plateau en plastique, poe-pieds à 2 positions. Modèle pliant.
Prix d'achat spécial
1899 chacune

Motifs "Walt Disney"
Taies d'oreillers en coton et polyester. Imprimés variés. **99c** ch
Draps emboîtants, coton et polyester. Motif variés. **344** chacun
Draps ordinaires en coton et polyester. Imprimés variés. **288** chacun
Petite couverture en finette. Imprimés variés. 30 x 40 po. **155** chacune

Notre vente 14ième anniversaire continue toute la semaine, jusqu'à samedi. Des économies appréciables pour vous!

C'est beaucoup plus facile de faire ses emplettes avec une carte

Miracle Mart, le magasin attiré de la famille

Les Galeries Charlesbourg, Charlesbourg, Québec

Place Ste-Foy, 2440 boul. Laurier Ste-Foy, Québec

- "Mise de côté" pratique
- Stationnement facile
- Satisfaction garantie ou prompt remboursement avec le sourire!

OUVERT • Lundi à mercredi 9h à 18h • Jeudi et vendredi 9h à 21h • Samedi 9h à 17h

Ottawa confirme qu'il y a enquête à Mirabel

(D'après PC) — Les autorités fédérales, de même que la GRC, ont admis hier qu'une enquête était actuellement en cours pour établir si oui ou non les contrats attachés à la réalisation de l'aé-

roport de Mirabel sont ou non entachés d'irrégularités. M. Otto Lang, ministre des Transports, et Warren Allmand, sont solliciteur général, ont chacun de leur côté

nié cependant que des fraudes aient pu être découvertes. "C'est ce que l'enquête établira", ont-ils dit. Un porte-parole de la GRC a laissé entendre que l'enquête porte sur une somme

de près de \$60 millions. A Montréal, un enquêteur a souligné que si, au terme de l'enquête, des preuves de fraude apparaissent, ce serait la plus importante affaire de ce genre au Canada.

L'enquête n'a pas véritablement commencé, a précisé une source de la GRC. "Nous en sommes à l'évaluation des informations disponibles", a souligné cette source. L'équipe d'enquêteurs n'est pas

encore constituée. Elle devra travailler pendant dix-huit mois. On sait que les coûts de l'aéroport ont dépassé de \$100 millions les estimations prévues. On s'inquiète parti-

culièrement d'une hausse vertigineuse des frais payés aux entreprises d'ingénieurs-conseils. Ces frais ont doublé entre le moment des soumissions et l'achèvement des travaux, atteignant la somme

assez substantielle de \$23 millions. Hier, l'une de ces firmes a fait savoir que c'est la première fois qu'elle entend parler de telles enquêtes.



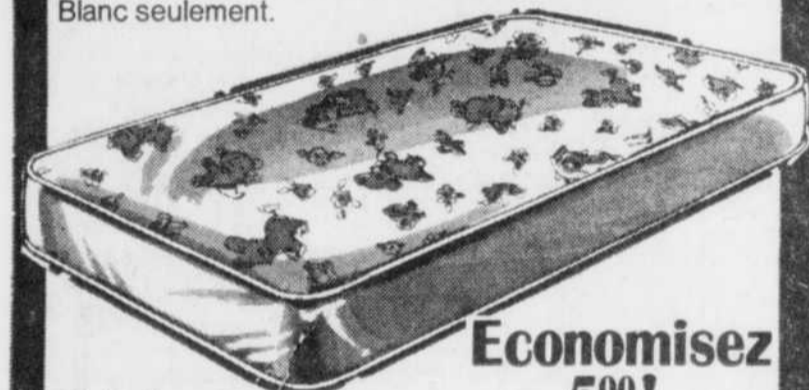
Economisez 14⁹⁸!

Lit, matelas et coussin protecteur

Une économie appréciable sur ce lit de construction solide. Sommier à 4 positions, roulettes aux pieds, barre de dentition en plastique, matelas confortable et coussinet protecteur. 30 x 54 po. Blanc seulement.

Ord. 79.97
Notre prix de vente

64⁹⁹ l'ens.



Matelas en mousse

Caoutchouc-mousse de 4 pouces d'épaisseur pour un support confortable. Non-allergène, à l'épreuve de la moisissure, sans odeur. Couverture en vinyle lavable. 28 x 52 pouces.

Economisez 5⁰⁰!

Ord. 19.99
Notre prix de vente

14⁹⁹ chacun



Economisez 3⁰⁹!
Siège d'aisances

Ord. 6.97
Notre prix de vente

3⁸⁸ chacun

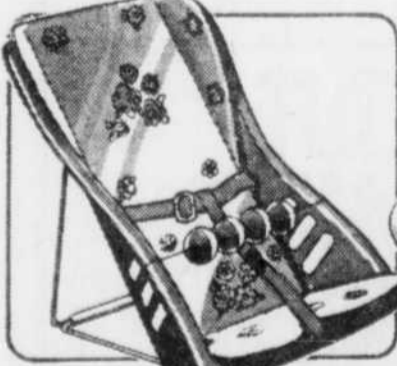
Modèle à pot amovible, courroie de sécurité et déflecteur.



Siège en plastique

6⁷⁷ chacun

Appui-bras et pose-pieds incorporés pour plus de confort.

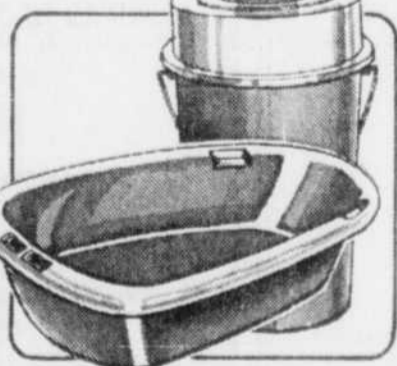


Siège coussiné, 4 positions

Ord. 3.97
Notre prix de vente

2⁸⁸ chacun

Coussinage épais, entretien facile, blanc ou jaune.



Baignoire ou seau

Ord. 4.47, 3.47
Notre prix de vente

2⁸⁸ chacun

Baignoire avec bordure moulée, 2 porte-savons. Seau pouvant contenir 3 douzaines de couches. Blanc ou jaune.

Coussinet protecteur, 3 pièces

Caoutchouc-mousse et vinyle, motifs d'animaux. Pour lit standard.

2⁸⁸ l'ens.



Economisez 1⁴⁸!

Couches Curity
Une douzaine de couches absorbantes. 21 x 40 pouces.

Ord. 8.47
Notre prix de vente

6⁹⁹ pqt.

27% de rabais!
Piqué en plastique

Plastique d'un côté et coton de l'autre. 17 x 18 pouces.

Ord. 1.29
Notre prix de vente

2¹⁸⁸ pour

Culotte en vinyle souple

27% de rabais!
Souples et confortables pour votre bébé. Blanc seulement. P.M.G.T.G.

Ord. .43
Notre prix de vente

6¹⁸⁸ pour

Pyjama, éponge fini velours

Boutons-pression devant, capuchon avec amusantes oreilles de lapin. Bleu, rose, blanc, jaune. Taille unique extensible.

Prix d'achat spécial

5⁵⁵ chacun

MIRACLE MART

10 jours seulement

Hé! maman... une autre grande vente pour bébé au Miracle Mart.

Prix en vigueur du mercredi 29 octobre au samedi 8 novembre.



Economisez 3¹¹!
Costume de neige

13⁸⁸ chacun

Modèle 2 pièces en nylon ciré matelassé, garniture de similifourrure Sherpa*. Glissière à la veste. Couleurs variées. 12, 18, 24 mois.

*Marque déposée de Collins & Akman Limited

Maillot T, polyester

Manches longues, boutons-pression à l'épaule, garniture contrastante. Bleu, rose, rouge, jaune. 12, 18, 24.

Ord. 2.29
Notre prix de vente

1⁹⁹

Barboteuse en polyester

Boutons-pression aux jambes. Motifs ou tons unis de rouge, marine, rose, bleu, maïs, brun. 12, 18, 24.

Ord. 2.99
Notre prix de vente

2³³ chacune

Economisez 3¹¹!
Costume de neige

Nylon ciré, garniture de similifourrure Sherpa*. Rouge, bleu royal, ton or. 12, 18, 24.

Ord. 14.99
Notre prix de vente

11⁸⁸ chacun

*Marque déposée de Collins & Akman Limited

Motifs "Warner Brothers"

Bavoir en plastique 8 x 12 po. **88^c** chacun

Bavoir en coton éponge 10 x 11 po. **55^c** chacun

Tablier couvretout en plastique 12 x 18 po. **88^c** chacun

Débarbouillette en coton 11 x 11 po. **88^c** pqt de 2

Serviette en coton avec capuchon 30 x 36 po. **3²²** chacune

à québec aujourd'hui

galeries

Bernadette Poulin-Racine: dessin, huiles, pastels, Caisse Pop St-Pascai de Maizerets, 1650 de la Canardière.

John Shaw: Galerie de l'Atelier de Céramique Juline, 17 rue Desjardins.

Adrien Drolet: Galerie Zannettin, 28 côte de la Montagne.

Robert Schmitt: peintre, Galerie Sans Nom, 831 ouest, boul. St-Cyrille.

Monique Thoun-Perrault: poésie et couleurs, Restaurant d'Europe, 27 Ste-Angèle.

Thérèse Marquis-Dionne: huiles, Studio Notre-Dame, 35 Marché Finley, Place Royale.

Gaetan Gauvin: illustrations, Restaurant le Cuiestre, 675 Côte Ste-Claire.

Michel Picard: sérigraphies, Galerie d'Art La Minerve, 40 Ste-Famille.

Gaby Verge: peinture et aquarelle, Galerie Beaulieu, 1445 Magloire.

Albers, Lemieux, Marois: sérigraphies et lithographies, Galerie Jolliet, Place Ste-Foy.

Artisanat: exposition des membres du Syndicat Coop. d'Artisanat de la Beauce, La Solidarité, 925 chemin St-Louis.

Ange-Marie Filion: graphismes, au Parrain des Artistes, 302 Lavigne.

A. Tatossian, R.C.A., A. L'Archevêque: huiles, Galerie Michel de Kerdour, 4, Place Québec.

F. Iacurto: huiles récentes, Galerie d'Art St-Jean, 1093 rue St-Jean.

Claude A. Simard: Galerie de la Quinzaine, Musée du Québec.

Giovanni Gerometta: Galerie d'Art La Balise, 38½ Côte de la Fabrique.

Arts populaires du Québec (ethnologie): Musée du Québec.

Yves Martin: photographies, Atelier de Réalisations graphiques, 576 rue St-Jean.

Regard insolite sur l'art québécois: au Musée du Québec.

Suite Martiniquaise. Poèmes de Jean Tourangeau, Gravures de Michel Champagne, Galerie d'Art Benedek-Grenier, 800 Place Youville.

cinéma

Ciné-Musée: Place Royale, première étape — Archéologie synthèse — Le chant du monde — Vaillancourt, sculpteur.

Les matinées de la cinémathèque: "Lettre de Sibérie" au TCU à 16h30.

Ciné-Campus: L'Invitation, au TCU à 19h et 21h30.

"Théâtre-Québec": huit pièces québécoises à l'affiche à Paris

PARIS (AFP) — Huit pièces de jeunes écrivains québécois, suivies de débats avec leurs auteurs, seront interprétées, cette semaine, au théâtre "de l'Est Parisien".

Les jeunes auteurs, en compagnie d'une petite troupe de comédiens et de deux metteurs en scène, sont arrivés à Paris en fin de semaine.

La présentation, dénommée "Théâtre Québec", a été organisée par le Centre d'essai des auteurs dramatiques du Québec en collaboration avec l'Association technique française pour l'action culturelle.

M. Claude des Landes, porte-parole du CEAD, et l'un des metteurs en scène a, hier matin, au cours d'une conférence de presse, exposé les objectifs de l'opération.

Le but est triple: faire connaître le jeune théâtre québécois, informer le public des problè-

mes qui préoccupent les Québécois d'aujourd'hui et exprimés à travers les pièces, enfin établir des contacts entre gens de théâtre des deux pays: tant auteurs qu'acteurs.

Les oeuvres présentées ont été écrites entre 1967 et 1974 et reflètent l'actualité présente.

L'un des auteurs, M. Michel Tremblay, qui a paru traduire le sentiment de tous ses confrères, a expliqué qu'il s'agissait d'un "théâtre de libération". Les jeunes écrivains québécois entendent marquer leur spécificité en employant un vocabulaire propre qui est la langue québécoise, faute de quoi, les textes en seraient affaiblis. Cette affirmation de la personnalité, dans les thèmes et l'expression, constitue, a-t-il ajouté, un "geste politique".

"Théâtre Québec", qui a reçu l'appui du ministère des Affaires culturelles du Québec, se rendra après Paris, à Cannes et Amiens.



Michel Tremblay: "Notre théâtre est un théâtre de libération."

le cinéma à québec

La classification des films est établie par l'Office des Communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont présentement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive-Sud.

— Quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes est indiquée de cette façon: (E) enfants; (A) adolescents.

— Les chiffres réfèrent à la valeur artistique de l'oeuvre; (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

— Les appréciations des films sont établies sur les copies présentées dans la province de Québec.

CANADIEN: Pour le meilleur et pour le pire (4) 19h, 21h.

CANARDIERE: Zig Zig (5) 12h50, 15h45, 18h45, 21h40. Les vengeurs de l'Ave Maria (5) 14h15, 17h15, 20h15.

CAPITOL: Le château des messes noires, 12h45, 16h30, 19h45. L'Antéchrist (6) 14h35, 18h05, 21h30.

CARTIER: à déterminer.

CINEMA DE PARIS: L'Or (5) 13h10, 16h55, 20h55. La brigade en folie (6) 15h20, 19h05.

EMPIRE: Les fantaisies sexuelles d'un couple libre, 13h, 15h50, 18h40, 21h40. Les fleurs du vice, 14h30, 17h20, 20h10.

LAIRET: Plein la gueule (4) 21h. Le Flambeur (3) 19h.

LE BIJOU: Scènes de la vie conjugale (2) 20h.

LIDO: La brigade en folie (6) 19h30. L'Or (5) 21h05.

MIDI-MINUIT: Chaleur danoise, 13h, 15h50, 18h40, 21h40. Fin de semaine érotique, 14h30, 17h20, 20h15.

ODEON: DAUPHIN: La Tour Infernale (4) 13h, 16h30, 20h30.

ODEON: FRONTENAC 1: Le shérif ne pardonne pas, 15h35, 19h45. Les anges gardiens, 13h30, 17h25, 21h35.

ODEON: FRONTENAC 2: Parti pour la gloire, 13h, 15h, 17h, 19h15, 21h15.

PIGALLE: Le pétale de l'amour, 13h30, 16h40, 20h. Flesh Gordon, 15h05, 18h10, 21h30.

PLACE QUEBEC 1: On s'est trompé d'histoire d'amour (3) 19h, 21h.

PLACE QUEBEC 2: Jaws (3) 18h30, 20h45.

STE-FOY: ALOUETTE: Chaleur danoise, 13h, 15h50, 18h40, 21h40. Fin de semaine érotique, 14h25, 17h15, 20h15.

STE-FOY: CHAMPLAIN: Section Spéciale (4) 12h45, 14h45, 16h50, 18h55, 21h.

ST-ROMUALD: Plein la gueule (4) 21h20. Les noces de cendres, 19h30.

concerts

Orchestre symphonique de Québec: dir: James de Priest; sol: Walter Klien, pianiste; au programme: Mozart, Sibelius, au GTQ à 20h30.

convocations

Conférence sur la Réincarnation: ce soir et demain, au Holiday Inn, centre-ville, à 20h. Conférencier: M. Jean Roussier.

L'Amicale de Bellevue: invitation à toutes les anciennes à la réunion et au buffet, demain, à 19h, au Collège Bellevue, 1605 chemin Ste-Foy.

cabarets

Cabaret Chez Gérard: grande revue exotique Extravaganza latine.

Club Napoli: Rosaire DeRoy.

Cercle Electrique: danse ce soir avec orchestre "Mariah".

Club Vieux Bardeau: ce soir danse avec orchestre. Mercredi: Willie Lamothé et Bobby Hachey et leurs musiciens.

Disco-bar La Causette

Loews Le Concorde: ce soir en vedette Paolo Noël.

Une symphonie pour le bicentenaire américain

LOS ANGELES (AP) — Un compositeur français immigré aux Etats-Unis, il y a huit ans, va pouvoir réaliser le rêve de sa vie: en mai prochain, le San Diego Symphony Orchestra et sa chorale interprètera la première d'"America, 1976", une symphonie écrite pour célébrer le bicentenaire de l'indépendance des Etats-Unis par M. Jacques Berliński, 61 ans.

Le compositeur, qui est déjà l'auteur d'une symphonie à la gloire de sir Winston Churchill, a mis quatre ans pour écrire son oeuvre.

Le Groupe La Laurentienne présente

LES GRANDS EXPLORATEURS DE LA PERSE À L'IRAN

PAR JACQUES CORNET

qui commente personnellement son film-couleurs

une Production Expto-Mundo

Du 4 au 9 novembre 1975
4 ou 7 nov. inclus - 20h.30
8 nov. - 18h.30 - 21h.30
9 nov. - 14h.30 - 20h.30

Ne soyez pas déçu, procurez-vous maintenant vos billets de saison et participez au tirage de 2 voyages gratuits en Turquie et en Jamaïque.

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC
SALLE OCTAVE-CREMAIZE, TEL. 643 8131

Que vous soyez chef de file, chef de choro, chef de groupe, chef d'équipe, chef de section, chef de brigade, chef de service, etc...

voici comment devenir un héros.

Amenez votre groupe fêter et se divertir au Québec Hilton. Quelle que soit l'occasion: banquet, anniversaire, réunion sportive et sociale, assemblée annuelle, dîner de famille, bal, ou simple sortie entre amis, le Québec Hilton transformera l'événement en une rencontre inoubliable. Nos spécialistes vous aideront à tout organiser, pour quelques personnes ou des milliers. Nous avons l'expérience, les idées et les moyens de faire un succès de votre "sortie en groupe". Et c'est vous qui en récolterez toutes les louanges. Après tout, c'est vous, le chef. Nos conseillers attendent votre appel à 647-2411. Parlez-leur de vos ambitions. Ils vous écouteront et vous aideront. Ils ont le culte du héros.



Chaleureusement votre...
Québec Hilton
au coeur de la Place Québec

Un buffet de fruits de mer.

Tous les mercredis soirs, de 18 à 22 hres au Toit de Québec.

Le homard, les crevettes roses, les pétoncles à la créole, le coulibiac de saumon, la bouillabaisse à la marseillaise et 35 autres spécialités.

\$12.75 par personne
Réservations 647-2411

Québec Hilton

Le Toit de Québec, au sommet du Québec Hilton, est ouvert tous les jours pour le déjeuner et le dîner, ainsi que pour le brunch du dimanche. Menu à la carte disponible le soir, et un orchestre de danse pour votre plaisir. Stationnement gratuit après 18 hres si vous stationnez vous-même à la Place Québec, entrée St-Joachim.

DEUX INVITATIONS DE JACQUES BERNARD

mardi 23 h. 00

TOUT COMPTE FAIT

mercredi 19 h. 00

faut le dire

OBVIT

CE SOIR EN VEDETTE AU PIANO-BAR

le duo

MICHEL BELLEAU

HOTEL Carillon INC.

280, BOUL. LAURIER, STE-FOY
TEL: 663-5234

les amis de l'orgue de québec

présentent

LUCIENNE AREL

aux grandes orgues de l'église des Saints-Martyrs-Canadiens

MERCREDI 29 OCT. - 20h.30

Au programme: Intégrale Bach

Location: adultes \$2.50
étudiants \$1.25

Billets en vente à l'entrée.

galerie benedek/grenier

800, Place d'Youville, Québec Tél.: 694-9486

présente l'album

SUITE MARTINIQUE

poèmes de JEAN TOURANGEAU
gravures de MICHEL CHAMPAGNE

du 23 octobre au 3 novembre 1975

Les points sur les "i"

Aujourd'hui, c'est ma journée des corrections. Ma dernière chronique ayant provoqué des réactions aussi vives qu'intéressées, je me fais donc le porte-parole de certains informateurs qui tiennent à ce que je vous livre des précisions.

Aux Communications

Le secrétaire de presse de M. Denis Hardy, M. Denis Turcotte, a tenu à mettre un peu de lumière autour des côtes que j'avais découvertes, la semaine dernière, sur le fonctionnement actuel de la Direction générale du cinéma et de l'audio-visuel, créée par la Loi du cinéma.

L'actuel titulaire du poste de directeur, M. Gérard Lajeunesse, porte également le titre de sous-ministre adjoint; son intérim n'a pas été fixé à six mois et pourrait être de moindre durée. Sa présence à Montréal était de courte durée, puisqu'il s'agissait d'une visite. Si les autres services prévus par la Loi no 1 ne sont pas encore en place, c'est que M. Lajeunesse et son équipe travaillent présentement à définir les tâches et les règlements afférents à ces services. C'est parce qu'on met d'abord en place la structure administrative que les membres de l'Institut, par exemple, n'ont pas encore été nommés.

Le concours pour la nomination d'un directeur au cinéma et de l'audio-visuel n'est pas en veilleuse: les retards sont attribuables aux délais normaux de la fonction publique. Les noms des cinq candidats toujours en lice ne sont pas connus du ministre ni des gens de son ministère. Le jury doit cependant suggérer une liste de noms d'ici à quelques jours.



claude daigneault
cinéma

Quant à l'enquête que fait M. Nicolas Clarizio, il s'agit en fait d'une étude des structures qui touche tous les services en rapport avec le cinéma. Il rédigera en fait plusieurs rapports, dont deux ont déjà été remis; mais il ne s'agit pas de documents préliminaires: ils sont au contraire déjà à l'étude par les gens du ministère.

Quant à l'Institut, son siège social n'a pas encore été fixé à Montréal, mais il se peut que ce soit là effectivement qu'il tiendra ses séances à Québec.

Alors, cher public avide d'informations toutes chaudes sur l'activité du ministre des Communications, ne dites pas que vous n'êtes pas bien servi!

Une question de sémantique

M. Loranger, le gérant des cinémas Odéon à Québec, estime que le paragraphe que j'ai consacré à "Partis pour la gloire", la semaine dernière, fait tort au film de Perron, parce que je n'ai pas mentionné que le public à qui il avait posé des questions à la sortie des salles trouvait le film bon, mais lui reprochait certaines faiblesses. Pour ma part, j'ai toujours cru que si on reprochait quelque chose à une oeuvre, c'est qu'elle ne satisfaisait pas entièrement. Quoi qu'il en soit, inutile de couper les cheveux en quatre plus longuement, surtout que la critique que j'avais faite au sujet du film était tout de même favorable. Message transmis.

Les films qu'on tourne et ceux qu'on tournera

André Forcier a donné, la semaine dernière, le dernier tour de manivelle à son long métrage "La dernière cène"; le tournage s'est surtout effectué à l'angle des rues Rachel et Saint-Denis à Montréal. La dernière prise de vue s'est faite la nuit par un temps assez frisquet.

André Brassard devait commencer, aujourd'hui, le tournage de son deuxième long métrage "Le soleil se lève encore sur la rue Bélanger". Le thème est celui d'une femme célibataire dans la trentaine qui retrouve son amoureux disparu depuis dix ans dans un salon funéraire. Les dialogues sont de Michel Tremblay.

Jean-Pierre Lefebvre entreprendra, d'ici à quelques jours, le tournage d'un quinzisième long métrage, intitulé "Le gars des vues", et qui abordera le phénomène du cinéma amateur au Québec.

Bill Fruet (l'auteur de l'excellent film "Wedding in White") devait commencer, hier, un long métrage intitulé "Death Week-End" dont le thème est une partie de chasse. Son acteur principal est un Américain du nom de Don Strand. Le film sera tourné à Toronto.

Quant à Don Shebib, il vient de terminer le tournage d'un long métrage intitulé "Second Wind", près de Toronto, et qui évoque le cas d'un courtier en valeurs qui devient fasciné par le "jogging" à un point que toute sa vie en est bouleversée.

Le film de Murray Markowitz, "Recommendation for Mercy" n'a, semble-t-il, pas connu tout le succès espéré par les producteurs. Sorti dans 18 cinémas ontariens (dont sept à Toronto), il n'était plus à l'affiche que dans huit après une semaine. Le film devrait sortir prochainement au Québec mais, fait cocasse, la durée du film est d'une minute plus longue dans la copie approuvée par le BSCQ. Est-ce une simple erreur, ou la censure est-elle plus douce chez nous?

Signalons enfin que le film "Etienne Brûlé", dont une copie a été retrouvée par les Archives du Film à Ottawa, sera présenté à l'Outremont, le 18 novembre prochain.

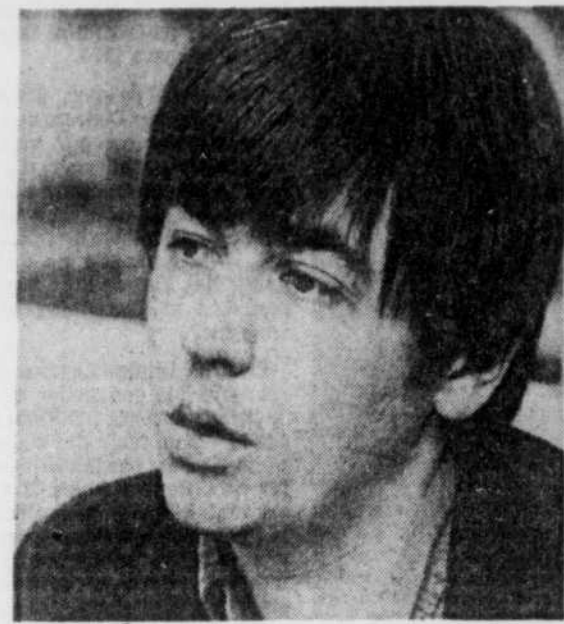
Matière à lire

Pour les cinéphiles qui utilisent aussi leurs yeux pour se renseigner par l'écrit, signalons la publication récente de magazines et de dossiers susceptibles de les intéresser.

Le Comité d'action cinématographique de Montréal a publié, en quatre cahiers brochés, des textes relatifs aux Rencontres internationales pour un nouveau cinéma, qui s'étaient tenus dans la métropole en 1974. Une documentation très intéressante.

La revue "Cinécris" de l'université Laval a publié, depuis quelques jours déjà, son troisième numéro. Parmi les articles inclus, signalons "Le cinéma post-industriel" par François Baby et "Lamy de l'ONF" par Pierre Demers.

La dernière livraison de "Cinéma-Québec" publie une bonne interview avec Claude Jutra et commence à



Le réalisateur de "Bar-Salon", André Forcier, vient de terminer le tournage d'un nouveau long métrage: "La dernière cène".

divulguer une série de textes de Jean-Pierre Lefebvre sur une "Commission d'enquête sur le cinéma organisé".

Enfin, le dernier numéro de "Take One" (publié à Montréal) comporte un exposé sur ce qu'il faut faire pour devenir vedette à Hollywood, sur les enfants "stars" et une interview avec Frank Capra.

CINÉMAS UNIS

vos guides des meilleurs films

FRANÇOIS PERRON COLINE BÉREAU
JEAN-LOUIS BERTUCCELLI
"Film réaliste et riche, remarquable de naturel et de sensibilité, comblé par l'intrigue ardue de quelques scènes."
Fiches de Cinéma
On s'est trompé d'HISTOIRE D'AMOUR
14 ANS
CINEMA 1
PLACE QUÉBEC 525-4524

FRANCIS FORD COPPOLA
"Film terrifiant tiré du grand roman à succès aussi terrifiant."
JAWS
14 ANS
ROBERT ROY SCHNEIDER ROY SCHEIDER ROY SCHNEIDER
RICHARD DREYFUS
3 derniers jours
V.O. ANGLAISE
CINEMA 2
PLACE QUÉBEC 525-4524

DERMA COMMUNICATIONS PRÉSENTE
SES FANTASIES ÉROTIQUES ÉTAIENT D'UNE TELLE INTENSITÉ, ELLES SONT DEVENUES RÉELLES!
14 ANS
LES FANTASIES SEXUELLES D'UN COUPLE LIBRE
PLUS
DES JEUNES FILLES SAUVAGES QUI SONT PRÊTES À TOUT FAIRE
18 ANS Adultes
LE FLEUR DU VICE
EMPIRE
24 DE LA MARSHALL 972-2144
Horaires: 1.00, 3.50, 6.40, 9.40; Ven 2.30, 5.20, 8.10 p.m. Dim. 8.10 p.m. Dim. 8.10 p.m.

D'UN COMIQUE FRACASSANT!
Un match où l'on vole toutes les règles et où on prend "Plain la Gueule"
14 ANS
PARAMOUNT PICTURES PRÉSENTE
UN FILM D'ALBERT S. RUDDY
VEDETTE
BURT REYNOLDS "PLEIN LA GUEULE"
v.f. "The Longest Yard"
8e Sem. 2e Film
à Québec! LE FLAMBEUR
LAIRET v.f. "The Gambler"
Horaires: Flambeur: 7.00; Gueule: 9.00 p.m.

POUR LE MEILLEUR ET POUR LE PIRE
3e sem. 14 ANS
UN MARIAGE QUI FAIT RIRE ET QUI FAIT MAL
CANADIEN
2700 BOUL. LAURIER PLACE LAURIER 656-9922
Horaires: 7h. et 9h. p.m.

UNE SÉLECTION DES FILMS MUTUELS
PIERRE DAVID présente
3e sem. POUR TOUS
section spéciale
La raison d'Etat justifie-t-elle le meurtre?
un film de COSTA-GAVRAS
CHAMPLAIN
2500 BOUL. LAURIER PLACE STE-FAN 655-0592
Horaires: 12.45 - 2.50 - 4.50 - 6.55 - 9.00 p.m.
Les moins de 14 ans \$1.00 p.u. carte d'identification obligatoire

PIERRE DAVID PRÉSENTE
UNE SÉLECTION DES FILMS MUTUELS
18 ANS Adultes
L'ANTÉCHRIST
Un film de Alberto De Martino
Musique d'Ennio Morricone
Carla Gravina
Mel Ferrer
Arthur Kennedy
Alida Valli
George Coulouris
Anita Strindberg
Umberto Orsini
2e film: "Le Château des Messes Noires"
CAPITOL
5727 ST-JEAN 694-0806
Horaires: Rep. complète à 12.45, 4.30, 7.45 p.m. 3e SEM.

3e SEM. 18 ANS Adultes
FIN DE SEMAINE ÉROTIQUE
Couleur
CHALEURS DANOISES
Représentations complètes: Chaleurs Danaises: 1.00 - 3.50 - 6.40 - 9.40; Fin de semaine Érotique: 2.30 - 5.20 - 8.15
MIDI MINUIT 252 ST JOSEPH EST 522-2828
ALOUETTE 856 OYD 225-515 - 815

UNE SÉLECTION DES FILMS MUTUELS
PIERRE DAVID présente
un film de MARCEL LEFEBVRE
réalisé en collaboration avec Yves Galinas
MUSTANG
POUR TOUS
Un grand film d'action, d'aventures et de suspense... Une belle sauvagerie et indomptable à l'origine d'un règlement de compte sans merci... Le drame d'un enfant qui cherche à comprendre...
Wille Lantier, Lucie Carbeault, André Mézière, Norbert Workman, Claude Blanchard, Muriel Michard
Mireille Sabourin, Bobby Hachev, André Pélissier, Stephen Machin, Marie Hélène Thoun, Jack Séguin
CAPITOL
972, ST-JEAN, 522-6300
A COMPTER DE VENDREDI 31 OCT.

LES CINÉMAS ODEON
UNE SÉLECTION DES FILMS MUTUELS
PIERRE DAVID présente
un film de Clément Perron
PARTIS POUR LA GLOIRE
2e SEM.
Jacques Thésdale, Jean-Marie Lémieux, Roland Bedard, Claude Gauther, Marc Legault, Louise Ladouceur, Serge L'Italien, Jean Mathieu
Horaires: 1.00 - 3.00 - 4.30 - 5.00 - 7.15 - 9.15
le plus gigantesque des spectacles!
15e SEM.
LA TOUR INFERNALE
STEVE MCQUEEN
Horaires: 1.00 - 4.30 - 8.30
FRED SUSAN RICHARD JENNIFER ARTHUR BLANLEY CHAMBERLAIN JONES
D.A. ROBERT ROBERT SIMPSON WAUGH WARDNER
FRONTENAC I
FRONTENAC II
LE DAUPHIN

14 ANS
un film de Peter HUNT
base du livre "GOLDMINE" de WILBUR SMITH
ROGER MOORE SUSANNAH YORK
A 11,000 pieds sous terre... un spectacle d'aventures et de destruction dépassant l'imagination
2e film au même programme
LA BRIGADE EN FOLIE
L'OR * SEMI: 9.05 - SAMEDI - 5.15 - 9.10 - DIM: 1.25 - 5.15 - 9.10
LA BRIGADE EN FOLIE: SEMI: 7.30 - SAMEDI - 7.30 - DIM: 2.40 - 7.30
Cinéma de PARIS QUÉBEC 524-0911
Cinéma LIDO LEVIS GALERIES ROND-POINT

DECOLLEZ AVEC FLESH GORDON POUR SAUVER LA TERRE DU TERRIBLE RAYON SEXE!
Version Française de HONGKONG
18 ANS Adultes
FLESH GORDON LE PÉTALE DE L'AMOUR
"Une expérience inoubliable" NEW YORK POST
Version Française de HONGKONG
avec Jason Williams, Suzanne Fields
Le Pétales de l'amour - 1.30 - 4.40 - 8.00
Flesh Gordon - 3.05 - 6.10 - 9.30
Cinéma PIGALLE QUÉBEC 513 RUE ST-JOSEPH EST TEL 525 9724
ROYAL - ST-GEORGES - BEAUVE

le chef d'oeuvre de
INGMAR BERGMAN
14 ANS
Scènes de la Vie Conjugale
Cinéma LE BIJOU QUÉBEC 13 CHEMIN ST-JOYE TEL 522-7924
SEM. rep. complète 8.00; DIM: rep. complète 1.30 - 4.40 - 7.35

FRACASSANT!
14 ANS
BURT REYNOLDS "PLEIN LA GUEULE"
VERSION FRANÇAISE DE "THE LONGEST YARD"
2e FILM "NOCES DE GENDRE"
SEM: 9.20 - SAMEDI - 6.00 - 10.00 - DIM: 12.45 - 4.45 - 8.50
VOIX DE CENDRE: SEM: 7.30 - SAMEDI - 8.10 - DIM: 2.55 - 7.00
Cinéma ST-ROMUALD 27 DE L'ÉGLISE 629-6553

une bonne façon d'en savoir plus long...
le Festival des Festivals
LE NOUVEAU PROGRAMME-CALENDRIER maintenant DISPONIBLE
CARTIER 1019 CARTIER 525-9340
\$1.50 chacun des films

CATHERINE DENEUVE
BERNADETTE LAFONT
2e GRAND FILM EN COULEURS
LES VENGEURS DE L'AVE MARIA
Les Vengeurs: 2.15 - 3.15 - 8.15 - 12.30
Shérif: 3.35 - 7.45
Anéanti par un monde étrange et menaçant... ELLES sont prisonnières et victimes du "MILIEU"
ZIG ZIG
Cinéma CANADIEN STATIONNEMENT GRATUIT Les Salaires Cartières 661-8575

2e GRAND FILM EN COULEURS
LES VENGEURS DE L'AVE MARIA
Les Vengeurs: 2.15 - 3.15 - 8.15 - 12.30
Shérif: 3.35 - 7.45
Anéanti par un monde étrange et menaçant... ELLES sont prisonnières et victimes du "MILIEU"
ZIG ZIG
Cinéma CANADIEN STATIONNEMENT GRATUIT Les Salaires Cartières 661-8575

Une nouvelle race de policiers...
14 ANS
JAMES CAAN ALAN ARKIN
4e SEM.
"LES ANGES GARDIENS"
Horaires: Ange: 1.30 - 5.30 - 9.30 - Shérif: 3.35 - 7.45
"LE SHERIF NE PARDONNE PAS"
FRONTENAC I
FRONTENAC II
LE DAUPHIN
DU PONT & BOUL. CHAREST INF. 529-9785 STATIONNEMENT INTERIEUR PARC-AUTO FAUQUET & LIBERTÉ



Le Soleil, André Belle-Ile

Cette vaste cour pleine d'arbres et de verdure disparaîtra bientôt pour faire place à un terrain de stationnement.

Irrégularité dans le permis à COGEMA pour exploiter le "SS Grand Rapids"

par J.-Claude RIVARD

La Commission des transports du Québec n'avait pas les pouvoirs d'émettre de permis en faveur de la Compagnie de Gestion de Matane Inc. pour l'exploitation du "SS Grand Rapids" sur le fleuve, entre Matane et Baie-Comeau, Port-Cartier et Sept-Iles, le 23 mars 1974.

Telle est l'opinion émise par le juge Guy Lebrun, de la cour supérieure, qui vient d'autoriser l'émission d'un bref d'évocation contre la Compagnie de Gestion, aussi connue sous le nom de COGEMA, à la demande de Rail and Water Terminal of Montreal Ltd et Les Chargeurs Unis Inc.

En bref, le juge Lebrun est venu à la conclusion que le permis accordé à COGEMA par la Commission des transports, ne s'est pas fait suivant les conditions prévues. Il en est venu à la conclusion que la Commission des transports a excédé sa juridiction, et que cette dernière doit immédiatement transmettre son dossier à la cour supérieure, laquelle décidera si COGEMA a droit ou pas à un permis en question.

Dans les faits concrets, il pourrait arriver que ce juge-

ment paralyse au moins temporairement l'activité fluviale du "SS Grand Rapids".

D'une longueur de 347 pieds, construit en 1926 par Manitowoc Shipbuilding et enregistré dans le port de Muskegon, au Michigan, le "SS Grand Rapids", devait servir au transport des wagons de chemin de fer, chargés ou pas, entre Matane et Baie-Comeau, Port-Cartier et Sept-Iles.

Le 28 mars 1974, la Commission des transports du Québec délivrait à COGEMA un permis d'exploitation à cet effet.

À défaut de se conformer à certaines conditions, la société COGEMA était toutefois sujette à voir son permis révoqué par la Commission.

Certaines de ces conditions n'auraient justement pas été respectées: c'est la raison pour laquelle COGEMA aurait été convoquée devant la Commission, le 26 février dernier: la cause avait été prise en délibéré lorsque COGEMA ainsi que le ministre québécois des Transports demandèrent une réouverture d'enquête, laquelle fut accordée le 14 avril.

Sur les entrefaites, la Rail

and Water Terminal of Montreal LTD ainsi que Les Chargeurs Unis Inc. se sont adressés à la Commission en demandant qu'elle détermine si leur propre permis autorise le transport des wagons chargés ou non de marchandises, suivant les taux relatifs à un tel genre de transport.

Les permis détenus par la firme Rail and Water Terminal of Montreal Ltd ainsi que Les Chargeurs Unis, permettent le transport de "cargaisons générales" et de "marchandises générales". Dans les deux cas, la Commission des transports a décidé que ces choses ne comprennent pas les wagons de chemin de fer, chargés ou non de marchandises.

Le 15 octobre, la société COGEMA faillit perdre son permis d'exploitation: une ordonnance signée par le juge Lebrun lui accorda un sursis valide jusqu'au 23 octobre.

Le 13, le juge a décidé ce qui suit: COGEMA détient un permis qui l'autorise à transporter des wagons de chemin de fer remplis ou non de marchandises (permis numéro 2); les deux compagnies demanderesse demandent à faire transporter un tel genre de "cargaison" alors que la

Commission des transports lui en nie le droit. A son avis, estime-t-il, il y a eu excès de

juridiction: la cour supérieure doit obligatoirement intervenir pour étudier le dossier.

Roger Vézina se confesse

MONTREAL (PC) — Un ancien haut fonctionnaire du ministère québécois de l'Éducation, M. Roger Vézina, a confessé, hier, en correctionnelle, avoir conspiré, avoir abusé de la confiance des gens et avoir accepté des pots-de-vin en accordant illégalement des permis du ministère à diverses écoles privées de la province.

accusé de parjure et il a admis cet autre délit parmi les onze accusations portées contre lui.

Il aurait omis de dire la vérité lorsqu'il a comparu l'hiver dernier devant la Commission Cliche, qui s'intéressait à l'octroi des permis du ministère de l'Éducation à certaines écoles de métier.

Sa secrétaire, Mlle Moissette Guérin, a été accusée des mêmes délits et a reconnu sa culpabilité et les deux connaîtront leur sentence le 23 janvier, après la préparation d'un rapport présente que a été exigé par le juge Emile Trotter, chargé d'instruire cette affaire.

M. Vézina a en outre été

Ainsi par exemple, dans une des accusations, on voit que M. Jean Lecourt a dû payer un pot-de-vin de \$2,500 aux inculpés pour obtenir le permis pour son école des Opérateurs de machinerie lourde du Québec.

Une garderie qui refuse de fermer ses portes

par Louise PICARD

Malgré un avis d'expulsion, la garderie coopérative Saint-Jean-Baptiste refuse de fermer ses portes. Née il y a quatre ans d'un besoin populaire, cette garderie, qui a déjà occupé trois locaux différents, voit une fois de plus son existence menacée par suite d'une mise en demeure de quitter les lieux d'ici le 4 décembre.

Situé au 550, rue Saint-Amable, dans l'immeuble des Soeurs du Bon Pasteur de Québec, ce local était loué par la garderie depuis le 1er octobre 1974. Un avis émis, le 11 août, par le ministère des Travaux publics, maintenant propriétaire de cet immeuble, demandait à la Coopérative Saint-Jean-Baptiste de quitter les lieux le 30 septembre 1975.

Face à cette situation, un comité ayant pour mandat de faire les démarches nécessaires pour garder le local se chargea d'abord de faire respecter la clause du préavis (3 mois) dont ne tint pas compte le sous-ministre en titre au ministère des Travaux publics, M. Roger Trudeau. Une prolongation jusqu'au 4 décembre fut donc accordée par suite de démarches faites auprès "du ministre d'Etat aux Affaires sociales, M. Julien Giasson, et du député de la circonscription, M. Raymond Garneau.

Ce bilan rendu public hier, au cours d'une séance d'information, met en relief, d'une part, la situation précaire dans laquelle se trouvent la plupart des garderies au Québec et, d'autre part, la tendance qu'ont les autorités gouvernementales à étouffer toute forme de vie sociale organisée dans le quartier Saint-Jean-Baptiste.

C'est ainsi que l'entrevoient les membres du comité de la garderie qui, par son action "Objectif Survie", a entrepris d'étaler au grand

jour ses difficultés et de mobiliser tous les groupements ou personnes touchés de près ou de loin par ce problème.

En dépit des nombreuses démarches effectuées depuis l'avis d'expulsion, la garderie Saint-Jean-Baptiste, qui accueille actuellement 32 enfants, avec cinq moniteurs à son emploi, n'a pu trouver de local disponible dans le quartier. De plus, une demande faite auprès des Soeurs franciscaines sur la Grande-Allée s'est révélée infructueuse.

Bon nombre de ces enfants proviennent de familles dont le père travaille à l'extérieur, et 65% d'entre elles habitent le quartier.

Contrairement à la plupart des garderies qui n'ont qu'une cour de béton ou de gravier pour y faire jouer les enfants, ceux de la garderie Saint-Jean-Baptiste avaient accès, en cet endroit, à une vaste cour remplie d'arbres et de verdure. Cet espace vert, l'un des rares dans le quartier, est maintenant voué à disparaître, à plus ou moins brève échéance, pour faire place à un terrain de stationnement, en attendant la démolition éventuelle du couvent des Soeurs du Bon Pasteur.

Selon Alain Richard, porte-parole de la garderie, il est inconcevable que le ministère des Affaires sociales ne soit davantage préoccupé par le problème des locaux pour les garderies, alors qu'il accorde les permis et les subventions. Il semble qu'une entente avec la CECQ, le ministère de l'Éducation et le MAS en vue de fournir des locaux adéquats n'ait pas apporté de résultats favorables.

Quant aux subventions de démarrage accordées par le MAS, elles ne suffisent plus à assurer la survie des garderies à but non lucratif, ces subventions ne devant être utilisées que pour l'achat d'équipements. De plus, ces sommes ne peuvent être perçues avant d'avoir effectué les achats nécessaires, de sorte que certaines garderies sont dans l'obligation de faire un prêt auparavant et de se limiter à une liste restreinte dressée, à l'avance par le MAS.

Une telle politique fait en sorte que plusieurs garderies se trouvent en état permanent de difficultés financières, comme c'est le cas de la coopérative Saint-Jean-Baptiste qui a dû subir le coût de deux déménagements, avec un troisième en perspective. Des moyens d'action sont envisagés afin de retarder l'échéancier de cette prochaine expulsion.

Noyé non repêché

La Sûreté du Québec fait savoir que le corps de M. Robert Martineau, âgé de 29 ans, de Leclercville, dans le comté de Lotbinière, n'a pas été repêché. Il a péri au cours d'une excursion de chasse aux canards sur le fleuve, vendredi dernier, pendant que son frère, Jean-Guy, réussissait à s'agripper à une bouée pour indiquer le chenal et qu'il était secouru quelques heures plus tard. Ses cris ont attiré l'attention de personnes sur la rive-nord du fleuve. Leur embarcation avait chaviré sous la poussée de vagues soulevées par un bateau.

les Obligations d'Épargne du Canada

9.38%

rendement annuel moyen à l'échéance

Les Obligations d'Épargne du Canada, c'est bien sûr l'une des meilleures façons d'épargner. Achetez donc les vôtres dès maintenant, au comptant ou par versements à toute banque, caisse populaire, société de fiducie ou chez le courtier en valeurs mobilières de votre choix.

Profitables, sûres et flexibles

Les nouvelles Obligations d'Épargne du Canada ont un rendement annuel moyen à l'échéance en 1984 de 9.38%. Chaque obligation de \$100 vous rapporte \$8.75 d'intérêt la première année et \$9.50 pour chacune des huit dernières années. Garanties par toutes les richesses du pays, elles sont encaissables en tout temps à leur pleine valeur plus l'intérêt couru et comme toujours, elles sont disponibles en coupures de \$50 et plus.

Avis aux détenteurs d'émissions antérieures

Vos Obligations d'Épargne du Canada, datées entre le 1er novembre 1962 et le 1er novembre 1973 inclusivement, sont toujours admissibles aux attrayants bonis institués l'un dernier et payables au comptant. Pour recevoir ces bonis, vous n'avez qu'à conserver vos obligations jusqu'aux dates prévues. Alors, continuez d'en profiter, elles sont un placement de premier choix.